

RAPPORT D'ACTIVITES

VISPERTERMINEN - OBERSTALDEN

Chantier de la villa Studer

Avril 1997

G. GIOZZA - M. MOTTET



Juillet 1999

A.R.I.A

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes

Table des matières

Conditions de la découverte et déroulement des travaux	1
Liste des participants	1
Situation géographique et historique des recherches.....	2
Stratégie et méthodologie de fouilles.....	3
Séquence stratigraphique	3
Liste des abréviations utilisées.....	4
Les horizons protohistoriques.....	5
SUBSTRAT NATUREL.....	5
HORIZON 1 <i>Âge du Bronze final / Premier Âge du Fer</i>	5
HORIZON 2 <i>Âge du Fer</i>	9
HORIZON 3 <i>Ier s. av. J.-C. - Ier s. apr. J.-C.</i>	11
HORIZON 4 <i>IVe-VIe s. apr. J.-C.</i>	15
HORIZON 5 <i>VIIIe-Xe s. apr. J.-C.</i>	20
HORIZON 6 <i>post Xe s. apr. J.-C.</i>	23
Page d'illustrations photographiques	26
Examen préliminaire du mobilier protohistorique <i>Mireille David-Elbiali</i>	27
Planches 1 à 4.....	32-35
Examen préliminaire du mobilier historique <i>Olivier Paccolat, bureau TERA</i>	36
Planches 5 à 7.....	40-42
L'inhumation d'enfant (US 108 et 51) <i>Véronique Fabre</i>	43
Coupes 1, 2, 4, 5, 7 et 8	46-49
Diagramme de Harris complet	50

Conditions de la découverte et déroulement des travaux

Au début du mois d'avril 1997, une prospection préalable aux travaux d'excavation de la villa Studer (fig. 1, n° 2) a été effectuée sous la responsabilité de l'office cantonal des recherches archéologiques (Cl.-E. Bettex et M. Pignolet / ORA Martigny). Au cours de ces travaux préliminaires, 2 tranchées (nord et est) perpendiculaires, (fig. 2, p. 2) situées à l'emplacement des coupes 1 et 2, ont mis au jour les restes des fondations d'un bâtiment en pierres sèches (Bâtiment I), un foyer (U.S. 16) ainsi que des empièremments correspondant à la présence d'anciennes terrasses. Le matériel retrouvé était constitué pour l'essentiel de fragments de faune, d'éléments de pot en pierre ollaire, de céramique tournée d'époque romaine et de céramique plus grossière de type protohistorique.

A l'examen de ces premiers éléments (expertise menée conjointement par M. Mottet et O. Paccolat), qui indiquaient une occupation de l'endroit pendant au moins 1'500 ans (fin de l'Âge du Bronze, période romaine tardive voire Moyen Âge), F. Wiblé, archéologue cantonal, décidait de nous allouer un crédit d'intervention.

La surface concernée par la construction représentait 150 m². Un premier délai d'un mois (fin avril) est accordé pour libérer le terrain, mais devant l'ampleur de la tâche et la faiblesse des crédits mis à disposition, un délai de quinze jours supplémentaires en accord avec les propriétaires ainsi qu'un crédit complémentaire accordé par le service cantonal d'archéologie ont été nécessaires pour mener à bien notre travail. Pendant la durée des travaux, nous avons également pu surveiller la construction de 2 villas (Tscherry et Kalbermatten fig. 1, n°s 3 et 4) situées à une centaine de mètres au sud-est du chantier archéologique ; à ces emplacements les sondages se sont révélés négatifs.

Liste des participants

Flamur Dalloshi : technicien de fouille;
Gabriele Giozza : archéologue co-responsable du projet;
Séverine Marchi : archéologue;
Manuel Mottet : archéologue, responsable du projet;
Bajram Murati : technicien de fouille;
Olivier Wagner : technicien de fouille

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues nous prêter main-forte:

Pour ARIA : Philippe Curdy, Vincent Dayer, Jean-Philippe Dubuis, Anne-Lyse Gentizon, Marc Haller, Omar Krezdorn, Bernard Moulin, Isabelle de Meuron, Urs Mischler, Raphaela Noti, Jérôme Vielle

Pour ORA/Gamsen : Muslum Cobam, Pascal Gibut, Olivier Paccolat, Pietro Zema

Pour ORA/Martigny : Claude-Eric Bettex

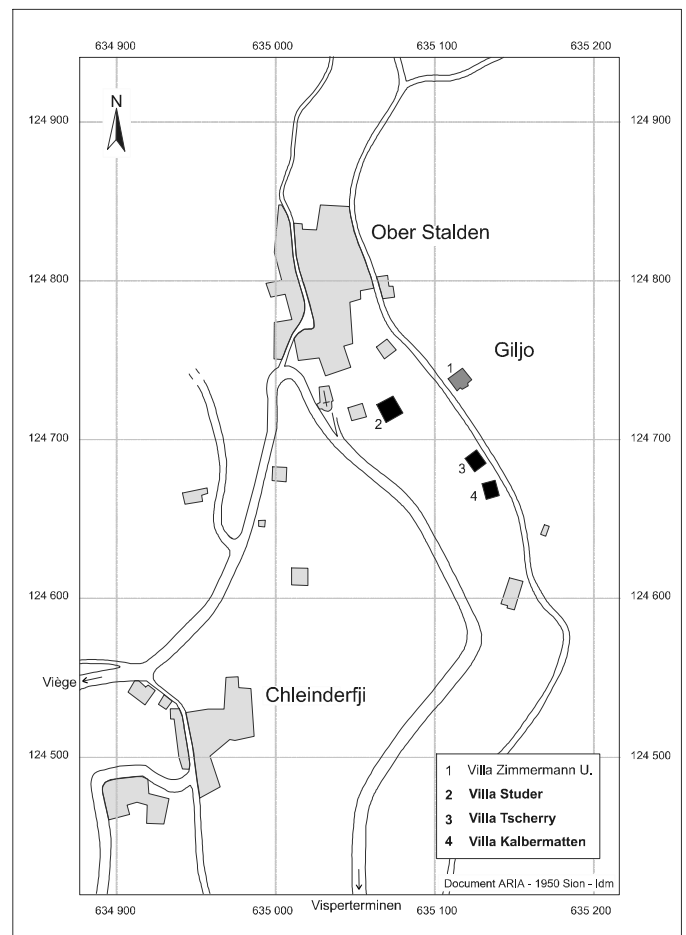


Fig. 1 : Plan de situation du chantier

Nous tenons également à remercier ici la famille Zimmermann qui nous a facilité l'installation de chantier (branchement électrique et mise à disposition de leurs toilettes).

Les fouilles se sont déroulées du lundi 7 avril au vendredi 16 mai et ont été complétées par une surveillance de chantier (G. Giozza) le mardi 20 mai lors des derniers travaux d'excavation de la villa. La somme des heures effectuées représente environ 1800 heures de travail.

Situation géographique et historique des recherches

Altitude : 1015 m

Coordonnées : CNS 1288, env. 635'085 / 124'750

Le chantier de la villa Studer est situé directement au sud-est du village d'Oberstalden, à l'extrémité nord d'un léger thalweg créé par le passage d'un torrent aujourd'hui canalisé. La parcelle concernée présente une déclivité est-ouest relativement forte (16%) et une légère pente nord-sud (< 3%).

Les premiers indices archéologiques connus dans ce hameau de Visperterminen concernent des tombes de la période La Tène mises au jour lors de la construction d'un bâtiment au début du siècle, à quelques 200 m plus au sud (hameau de Chleinderfji, fig. 1, p. 1).

Cette campagne de fouilles fait suite à celles entreprises par l'ORA en 1995 et 1996 sur la zone de Giljo. Les fouilles avaient révélé ici, lors de la construction de la villa de U. Zimmerman en 1994, l'existence de deux constructions romaines étagées dans la pente sur deux niveaux de terrasse. Ces vestiges ont été interprétés comme ceux d'une zone d'activité artisanale liée au séchage de la viande (cf. O. Paccolat in : Vallesia LI 1996, 350). D'autres travaux de surveillance de tranchées en 1996 avaient alors permis de délimiter plus précisément une zone archéologique d'environ 2 hectares située directement à l'amont du village d'Oberstalden et menacée par la construction d'un lotissement de villas individuelles (travaux de B. Dubuis et O. Paccolat, cf. Paccolat in : Vallesia LII 1997, 459-460).

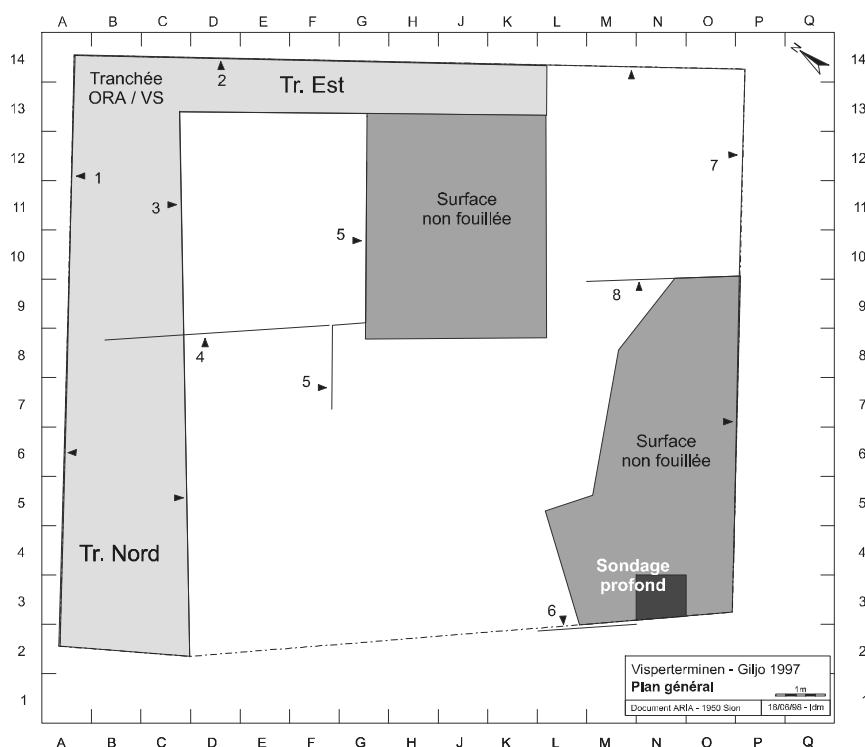


Fig. 2 : Plan général de la fouille

Stratégie et méthodologie de fouilles

Etant donné le peu de temps imparti et la richesse du gisement, des choix drastiques se sont imposés. Nous avons décidé de privilégier les vestiges construits et de les dégager dans leur totalité à l'intérieur de la zone menacée par l'excavation de la villa.

D'une part huit coupes (soit environ 60 m linéaires) ont été relevées à l'échelle 1/10^{ème} ; les six coupes les plus représentatives de la stratigraphie du site sont présentées dans ce rapport (fig. 12-15, p. 46-49).

D'autre part une série de 5 sondages et une tranchée le long de la ligne E ont permis l'étude de l'extension des niveaux archéologiques inférieurs. Ils ont été réalisés à des endroits où nous n'avons pas eu le temps d'entreprendre de véritables investigations.

La fouille de surface a concerné l'aval de la ligne formée par les coupes 4 et 8 (fig. 2). Il a fallu en moyenne 5 décapages pour couvrir cette surface d'environ 60 m². Ils ont fait l'objet de relevés de dessin à l'échelle 1/20^{ème}.

Le matériel a été enregistré selon une numérotation linéaire. Il a été coté en 3 dimensions pour les éléments caractéristiques (métal, pierre ollaire et céramique). Le reste du matériel a été collecté en vrac par m² et par unité stratigraphique (U.S.). Une sous-numérotation avec création d'un numéro d'identification a été introduite lors de l'élaboration pour différencier chaque type de matériau à l'intérieur de ces vracs.

Au sujet de la faune, aucun décompte ni analyse n'ont été effectués pour ce rapport, mais il faut souligner la bonne qualité de sa conservation et son abondance, surtout dans les niveaux historiques.

Dix échantillons de sédiments ont été prélevés dans des couches de démolition et dans certaines structures. Pour l'instant aucune analyse n'a été entreprise.

Douze prélèvements de charbons de bois ont également été effectués et 6 d'entre eux ont fait l'objet de datation ¹⁴C.

Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique se résume à 4 grands ensembles distincts, soit du bas vers le haut de la séquence:

- substrat morainique, avec blocs de schistes carbonés provenant d'arrachements locaux et galets morainiques pris dans une matrice limono-sableuse jaune orangé,
- colluvions jaunâtres à matrice sableuse claire,
- colluvions noirâtres à matrice schisteuse carbonée, provenant de l'érosion d'affleurements de même nature situés plus en amont,
- dépôts alluvionnaires fins (bisses) grisâtres à matrice sablo-limoneuse, immédiatement sous l'humus.

Chaque structure ou événement naturel a été enregistré durant la fouille et a reçu un numéro correspondant à une Unité Stratigraphique (U.S.), en tout 125 U.S. Pour accélérer la construction du diagramme qui suit, une fiche spécialement adaptée à l'enregistrement de terrain a été élaborée.

Nous présentons ci-après le diagramme sous une forme condensée (fig. 3, p. 4) qui résume la succession chrono-stratigraphique rencontrée sur ce site. La succession de chaque U.S. sera développée en détail lors de la présentation de chaque horizon. Le diagramme de Harris est présenté dans sa totalité à la dernière page de ce rapport.

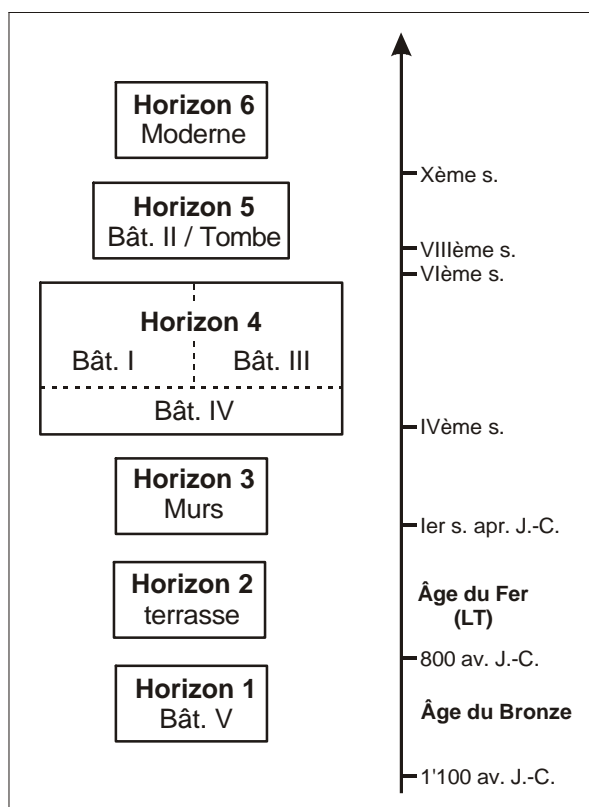


Fig. 3 : diagramme chrono-stratigraphique condensé

Liste des abréviations utilisées

IND pâte indigène modelée

PC pâte claire

PCL pâte claire tournée

CRU cruche

MOR mortier

PS pâte sombre

PSO pâte sombre tournée

POL pierre oiaire

TS terre sigillée

TSO terre sigillée ornée

TSL terre sigillée lisse

TSI imitation de TS

CRA céramique à revêtement argileuse

VER verre

BR Âge du Bronze

HA Premier Âge du Fer

LT Second Âge du Fer

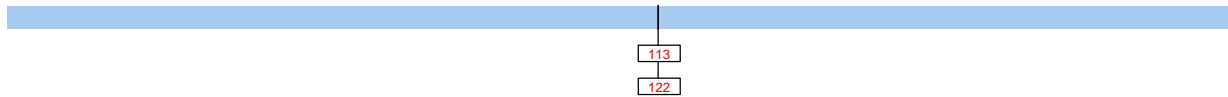
LTF La Tène finale

R Epoque romaine

M Moyen Âge

Les horizons protohistoriques

SUBSTRAT NATUREL



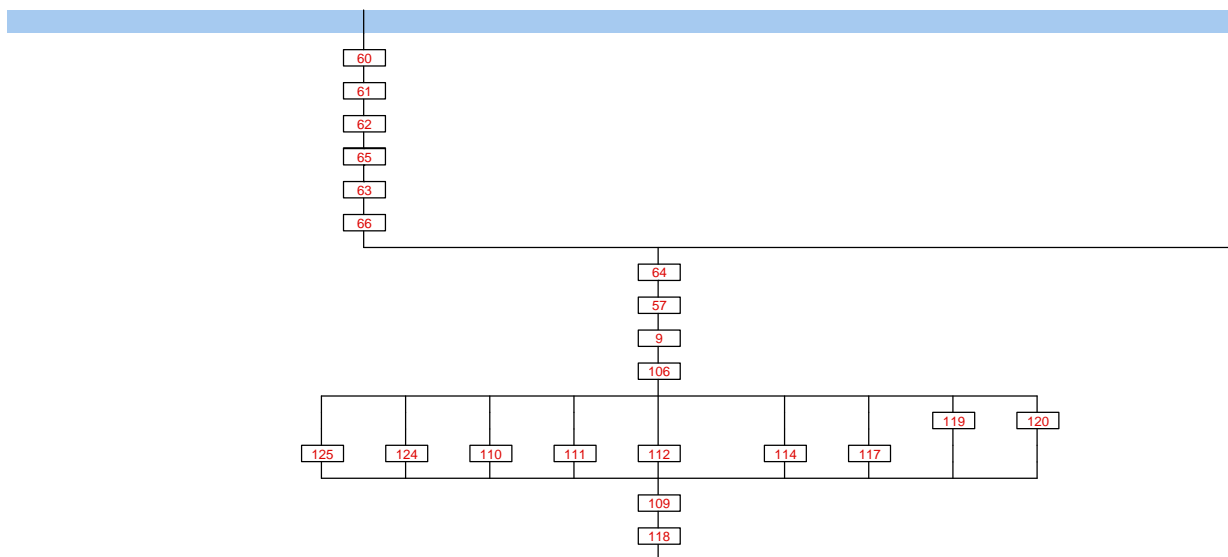
US 113, 122

Le site est installé sur un substrat morainique (**122**) composé de blocs de schistes carbonés provenant d'arrachements locaux et de galets morainiques pris dans une matrice limono-sableuse jaune à orangée. Lors de la fouille, ce niveau a été atteint en plan à l'intersection des tranchées Nord et Est (Coupes 1 et 2), dans une zone où la puissance de sédimentation est moins forte que

dans la partie située en aval. Il était également visible sous le sol du bâtiment I, une cave dont la construction a nécessité une ample excavation. Ce substrat est recouvert, en dehors des zones à aménagements anthropiques, par une terre rougeâtre très limoneuse (**113**) qui par endroit atteint une épaisseur de 0,50 m.

HORIZON 1

Âge du Bronze final / Premier Âge du Fer



Phase I

U.S. 109, 110, 111, 112, 114, 117, 118,
119, 120, 124, 125

Les vestiges qui appartiennent à cette phase ont été mis au jour sur une surface très réduite (< 10 m²) située à l'extérieur des bâtiments en pierres sèches d'époque romaine, en particulier sous l'emplacement du bâtiment III. L'événement le plus ancien concerne l'aménagement de la terrasse sur laquelle est installé l'habitat daté de l'âge du Bronze. Malheureusement, faute de temps il n'a pas été possible de dégager le mur de terrasse (118) sur toute sa longueur: une petite tranchée creusée dans la ligne E, entre les mètres 8 et 13, ainsi que quelques assises de base présentes dans les coupes 1 (mètres 8/9) et 2 (mètres H/J) ont permis de déduire sa hauteur et sa direction. Les couches (9 et 57) liées à l'abandon de cette phase se retrouvent à sa base, marquant ainsi sa contemporanéité avec l'installation du bâtiment I. Le creusement de la terrasse a été effectué dans le substrat naturel (113 et 122). Dans la tranchée, le mur est conservé sur une hauteur de 1,10 m : on relève 12 assises de pierres de module régulier (0,30 x 0,10 x 0,10 m). Il se marque par un fruit important (0,6 m) accentué certainement par son état de ruine. On peut sur cette base estimer sa hauteur originale à 1,20 / 1,40 m. Un espace légèrement taluté est intercalé entre la base du mur et le replat occupé par la terrasse. La faible surface dégagée permet cependant d'assurer que l'axe du mur et celui de la terrasse ne sont pas parallèles.

On ne connaît pas l'extension de la terrasse vers l'aval ; cette partie a été détruite par l'installation du bâtiment enterré I ; une série de 3 sondages effectués perpendiculairement à l'axe de la terrasse ont cependant permis de la dégager sur 6,50 m de large. Au delà les niveaux sont coupés par un chenal d'axe est-ouest (90). Le sol (109), qui correspond à l'installation du bâtiment V, est constitué d'un sédiment sablo-limoneux orangé (ép. max. 0,10 m à l'amont). La surface de ce sol est parcourue par une série de sillons disposés parallèlement à l'axe de la terrasse de 6 cm de profondeur (traces de labours ?). Ces légères dépressions ont piégé les éléments incendiés du bâtiment V. Dans les mètres B5/6 on observe une tache orangée (112) qui pourrait indiquer la présence en dehors de la zone fouillée d'un foyer ou celle d'un élément incendié du bâtiment (paroi ou toiture).

La paroi amont (124) du bâtiment V a été repérée sur une longueur de 2,50 m

(négatif et trace carbonisée laissée par la sablière basse de 15/17 cm de large). Quelques pierres de chant soulignent également un effet de paroi. Une autre trace parallèle à la première (125), mais sans blocage de pierres a été dégagée 2,50 m plus au sud. Il est possible qu'il s'agisse d'un élément de la charpente (faîtière) tombé au sol lors de l'incendie. Dans l'espace compris entre ces deux traces (au mètre C7) on note la présence d'un foyer plat à sole aménagée (110) et d'une fosse attenante (111). Le foyer est installé dans une légère cuvette (1,10 x 0,75 x 0,08 m) avec un surcreusement pratiqué à l'extrémité est pour l'installation de la fosse (111) (diam. 0,60 m, prof. 0,20 m).

Un aménagement de petites dalles de schiste (diam. 0,20 m, ép. 2 / 3 cm) constitue le noyau de la sole. L'extrémité est, du côté de la fosse, est terminée par une dalle de plus grandes dimensions (0,60 x 0,20 m). Quelques petites dalles tapissent la bordure de la fosse. La sole est constituée de schiste carboné concassé et induré de limon. L'ensemble forme un ciment très compact qui semble-t-il a très bien résisté à la chaleur. Relevons que ce type de matériau a également été utilisé pour jointoyer les pierres des murs des bâtiments I et III. Les bords de la fosse sont rubéfiés du côté du foyer. Son remplissage comprend en partie inférieure des brandons et des cendres et en partie supérieure un mélange de limon, de petites pierres et de céramique (couche d'abandon). Cette association fosse - foyer plat à sole aménagée est un dispositif bien connu et observé à plusieurs reprises sur le gisement du Premier Âge du Fer à Gamsen (Curdy et al., AS 1993-4, p. 143-144). Il est probable que ce genre de foyer ait été utilisé à des fins culinaires comme plaque de cuisson, la fosse servant à maintenir les braises à incandescence.

Une série de 4 trous de piquets carbonisés (114) (diam. 0,06 m, prof. 0,12 m) a été relevée, 2 à proximité du foyer, 1 à l'emplacement de la sablière basse et le dernier dans la coupe 1.

Dans le mètre B7 et dans la coupe 1, on note l'existence d'une grande lentille de limon de couleur gris-beige, compact (ép. 3 / 4 cm) avec paillettes de charbon de bois ; elle vient buter contre l'emplacement de la paroi amont (124) marquée à cet endroit par de petites dalles situées de chant. Sa situation à proximité immédiate du foyer (110) pourrait indiquer une zone de rejet des cendres.

A l'ouest de la ligne D, le sol a disparu, recoupé par une installation plus récente et dont les vestiges sont révélés par deux structures, un foyer

et une fosse que nous avons dégagé par moitié. Le foyer (119) est probablement de forme circulaire, disposé dans une légère cuvette (prof. 7 / 8 cm) aux parois rubéfiées. Contrairement au foyer du bâtiment V (110), il n'a pas d'organisation architecturale particulière. Le remplissage est composé d'un limon sableux peu compact avec brandons et cendres. Un prélèvement de charbon de bois a été effectué (EA12), mais n'a fait l'objet d'aucune analyse.

Dans le mètre E6, une fosse (120) (diam. 1,50 m ; prof. de 0,20 m) a été partiellement mise au jour. Son remplissage est identique à celui de la cuvette du foyer (119). Aucune rubéfaction des bords n'y a été observée, et l'absence de matériel (faune ou céramique) ne permet d'en définir la fonction.

Contexte matériel

U.S. 111 :

Céramique: (pl. 3, n^{os} 2 à 4, p. 34), fragments de bord de pot ou d'écuelle (BR).

Datation ¹⁴C

U.S. 111 (fosse-foyer):

UZ-4025/ETH-17780, 2955±60 BP, 1361-976 av. J.-C., (calibration 2 sigma, courbe 93-TREE1, Kromer et alii, Radio Carbon 35, 1993).

Interprétation

Malgré la surface réduite, il a été possible de mettre en évidence les témoins de l'occupation la plus ancienne du site datée du Bronze récent. La date ¹⁴C (1361-976 av. J.-C.) obtenue sur ce niveau a été confirmée par l'analyse typologique des céramiques.

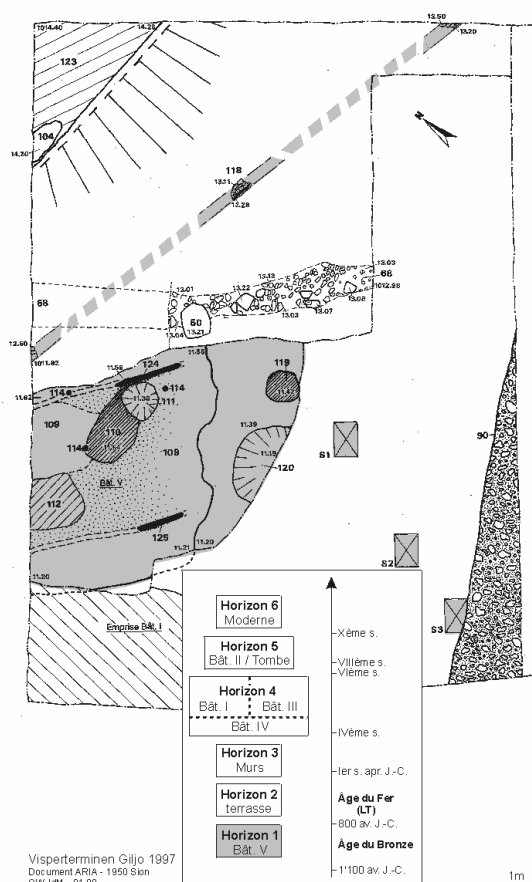
Etant donné la forte déclivité du terrain (16%), l'installation de la terrasse a nécessité des travaux d'excavation importants. Un mur en pierres sèches (118) d'une hauteur de 1,20 m soutient le talus à l'amont. Le bâtiment V, bâtiment en bois probablement de type "Ständerbau", est marqué par un sol (109).

Un foyer plat à sole aménagée (110) et sa fosse de combustion (111) ont été placés directement le long de la paroi du bâti-

ment. Des traces de rubéfaction (112) indiquent peut-être la présence d'un autre foyer en position centrale. Les dimensions de ce bâtiment restent inconnues, mais si la trace de poutre (125) représente bien un élément central de la charpente, il pouvait faire 5 m de large.

La surface du bâtiment a été recoupée à l'est par une installation postérieure. Cette occupation à laquelle correspondent un foyer (119) et une fosse (120) peut être placée dans une fourchette chronologique comprise entre la datation du bâtiment V (1361-976 av. J.-C.) et celle de la couche (106) qui scelle l'ensemble (999-806 av. J.-C.).

Fig. 4 : plan des structures de l'horizon 1
Phase II



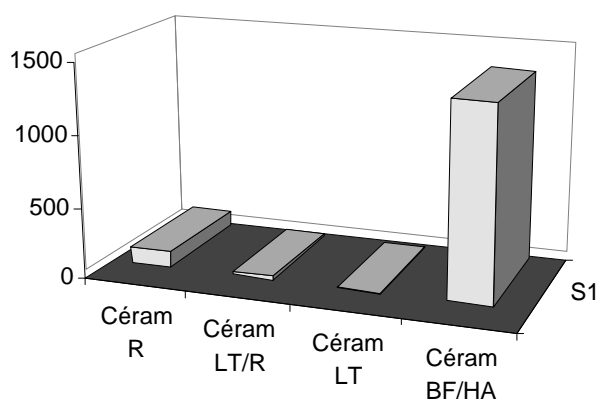
U.S. 9, 57, 106

L'extension des couches (106 et 9) qui scellent la première phase d'occu-

pation est limitée à la terrasse. Elles se caractérisent par une grande concentration de céramique soit 80% de la céramique retrouvée sur l'ensemble du site toutes périodes confondues. Ces couches contiennent beaucoup de charbons de bois noyés dans un limon compact, mais le niveau inférieur (106) se différencie par une moindre fragmentation de la céramique et par la présence de nombreuses petites pierres rubéfiées (diam. 0,10 m).

Fig. 5 : Distribution de la céramique en fonction des différentes périodes

La couche (57) s'individualise des niveaux précités par une coloration gris foncé due à une plus grande concentration en schiste carboné mais



aussi par la présence de nombreux charbons de bois. Comme pour les couches (106 et 9), ce niveau a été observé jusqu'à la base du mur de terrasse. Relativement fin dans la coupe 5, il s'épaissit en direction de l'ouest. Le mobilier archéologique est représenté par une céramique abondante, quelques restes de faune et un fragment de fil de bronze.

Contexte matériel

U.S. 106 :

Métal : anneau en bronze D7-558, 2 fragments d'anneau en bronze D-F/5-8 – 554 et B5-430, tige en bronze E7-528 (pl. 4, n° 1, p. 35), applique (?) en bronze D-F/5-8 – 555 (pl. 4, n° 2, p. 35), agrafe en bronze C4-426.

Céramique: (pl. 1, p. 32), fragments de bord de pot ou d'écuelle, décors de panse (BR)

U.S. 9 :

Céramique: (pl. 2, n° 1 à 5 et 3, n° 1, p. 33 et 34), fragments de bord de pot ou d'écuelle, décors de panse (BR)

U.S. 57 :

Métal : Fragment d'anneau en bronze [A5-364],

Céramique : fragments de bord de pot ou d'écuelle, décors de panse (BR)

Datation ¹⁴C

U.S. 106 (dépotoir):

UZ-4026/ETH-17781, 2725±60 BP, 999-806 av. J.-C. (calibration 2 sigma).

Interprétation

La couche (106) qui scelle la première phase d'occupation est datée de 999-806 av. J.-C. Avec la couche (9), elle marque une période d'abandon de la terrasse transformée en dépotoir. La couche (57) semble confirmer une nouvelle installation qui se situerait sur le même niveau de terrasse mais plus au nord. Nous manquons d'information pour la situer dans le temps.

Phase III

U.S. 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66

L'ensemble de ces couches correspondent à des colluvions entrecoupées de dépôts torrentiels, observées en stratigraphie dans les coupes 1, 4 et 5, dans la partie en aval de la fouille. La couche d'occupation (57) est recouverte par un épais niveau de colluvions jaunâtres (64) avec de nombreuses pierres (diam. 0,30 m) prises dans un limon sableux relativement compact. On y trouve également quelques fragments de céramique. A ces niveaux succède une série d'alluvions (66 et 65) qui correspondent à des passages de chenaux (axe d'écoulement est-ouest) et qui renferment également du matériel archéologique en position secondaire.

Les couches (63, 62, 61, 60) sont des colluvions jaunâtres sans grand intérêt archéologique. Les couches (62 et 63) renferment un peu de mobilier céramique sans élément typologique déterminant.

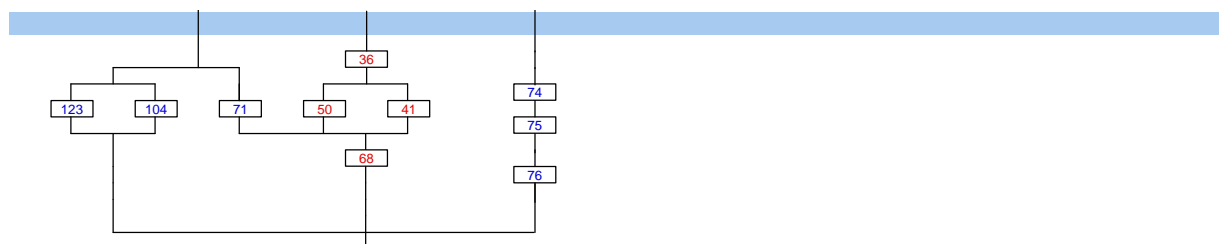
Interprétation

Ces événements marquent une phase d'abandon de la terrasse, avec surtout l'effondrement du mur amont (**118**) englobé dans la séquence de colluvions (**64**). Les épisodes torrentiels qui suivent confirment

cette hypothèse. Leur axe suit plus ou moins celui du mur de terrasse. Ils indiquent pendant cette phase de fréquents débordements du torrent, de date et de durée imprécises ; on peut supposer que l'essentiel de l'habitat se soit déplacé ailleurs.

HORIZON 2

Âge du Fer



U.S. 36, 41, 50, 68, 71, 74, 75, 76, 104, 123

Une des premières structures repérées lors du creusement de la tranchée nord fut une dalle (**104**) de grandes dimensions (1,20 x 0,50 x 0,40 m) au mètre A12. Elle marque la limite aval d'une terrasse (**123**) que l'on observe dans les coupes 1 et 2. Il n'a pas été possible d'étudier cette dernière plus précisément car elle se trouvait à l'intersection des tranchées préliminaires nord et est qui ont atteint, à cet endroit, le substrat naturel. On peut tout de même déduire son orientation est-ouest, légèrement divergente de celle du bâtiment V.

Dans la ligne 9 entre les mètres D et G, on observe une saignée (**68**) (larg. 0,6 m / 0,8 m ; prof. 0,20 m) creusée dans les colluvions (**60** et **61**) et remplie de pierres sans ordre (diam. 0,20 m). On la retrouve dans la coupe 1. Dans le mètre D9, elle est surmontée d'une dalle (**50**) de 0,60 m de diamètre et 0,17 m d'épaisseur, qui rappelle les pierres de soubassement utilisées

pour la construction des bâtiments surélevés dans la région (époque protohistorique). Dans la coupe 5, à la même altitude, apparaît un niveau (**41**) relativement horizontal, charbonneux avec traces de rubéfaction, qui marque le sol d'une terrasse. A partir du mètre 8, il disparaît, érodé. Il est surmonté par un épais niveau de colluvions (**36**) à matrice limono-sableuse beige jaunâtre

Une série de colluvions (**74, 75, 76**) repérées dans la coupe 1 aux mètres 5 à 7, antérieurs à l'aménagement du bâtiment III peuvent lui être rattachés.

Interprétation

Cette occupation (installation de terrasse) ne peut être interprétée plus avant de par l'absence de structure et surtout de mobilier archéologique datant.

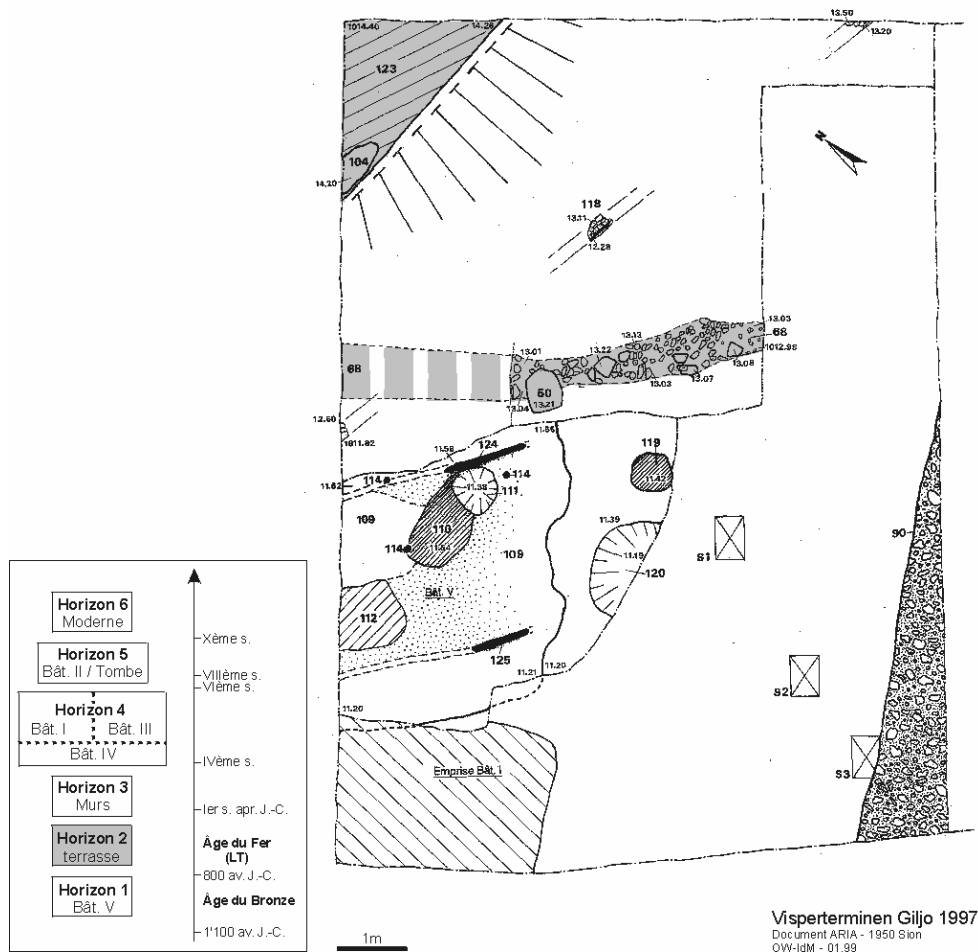


Fig. 6 : Plan des structures de l'horizon 2

HORIZON 3

Tranchée Sud - Sondage

U.S. I, II, III, IV et V

Au sud de la fouille (m² N/3), un sondage a été effectué à la pelle mécanique pour évaluer l'amplitude des dépôts archéologiques. Entre les cotes 1011.30 m et 1010.50 m, une série de couches sont apparues et correspondent à des colluvions, dont certaines renferment des matériaux d'origine anthropique.

La séquence du bas vers le haut est constituée par : un limon sableux graveleux peu compact (**V**); un limon plastique avec quelques pierres (**IV**); un sable très graveleux (**III**); un sable limoneux noirâtre avec quelques pierres (**II**) et un limon sableux de couleur noire, assez compact avec nombreuses pierres hétérométriques (**I** identique à **84**). Toutes les couches, à

l'exception du niveau (**V**), ont un fort pendage NE - SW.

Les U.S. observées dans ce sondage ne sont pas intégrées au diagramme de Harris, mais elles se situent antérieurement aux U.S. des phases I et II de l'horizon 2.

Contexte matériel

U.S. V :

1 fgt. de bord de MOR (R) (pl. 5, n° 5, p. 40); 1 fgt. de panse en PCL (LTF/R).

U.S. II :

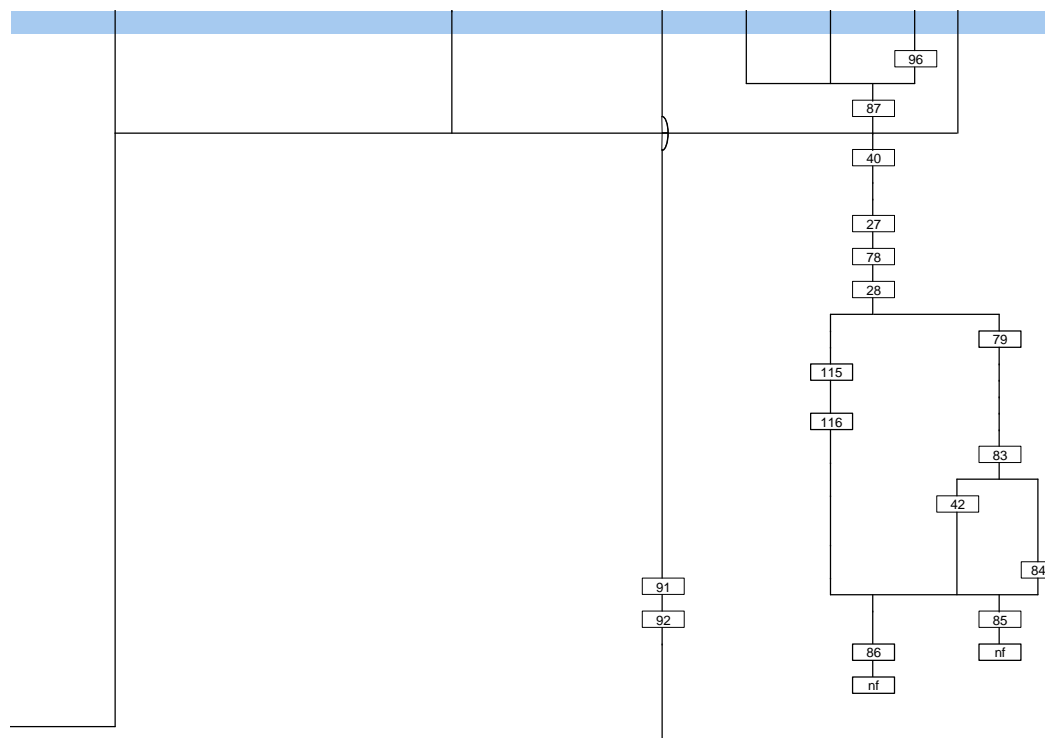
2 fgt. en PCL, un fond et une panse (LTF/R); 1 fgt. de panse en TSI/PCL (R).

Interprétation

Pour des raisons techniques, il n'a pas été possible d'approfondir le sondage jusqu'au substrat naturel. Toutefois on peut observer

ici des témoins d'occupation en position secondaire dans une série de colluvions non datées.

Ier s. av. J.-C. - Ier s. apr. J.-C.



Phase I

U.S. 84, 85, 86

Au fond de la tranchée Sud, dans les m² M-O/9, une couche de colluvions (**86**) a été mise au jour, avec un fort pendage NE-SW (coupe 8). Elle se compose d'un limon sableux ocre brun, assez compact, avec pierres (diam. 3-10 cm) et graviers (5%). Dans les m² O/6-7, un mur en pierres sèches orienté E-W (**85**) a été dégagé sur 2 m. Constitué par des blocs de moyennes et petites dimensions (diam. 10-30 cm), il présente une largeur d'environ 0.80 m pour une élévation conservée d'environ 0.40 m. À l'ouest, il est détruit par le creusement d'une fosse (**103**, coupe 7).

Dans les m² M-O/6-9, apparaît un limon sableux (**84**) noirâtre, assez compact avec une forte densité de pierres hétérométriques qui à la surface paraissent

disposées à plat. Elle est recouverte d'un limon noirâtre (**83**). On serait en présence d'un remblai entre les colluvions (**86**) et le mur (**85**). Il semble lié à ce dernier : en effet, le niveau (**84**) recouvre partiellement les assises du côté nord (face interne du mur) et comble la dépression dans le niveau de colluvions (**86**). On note que ces dernières sont coupées par une structure (**42**), observée 2 m plus au nord.

Contexte matériel

U.S. 86 (colluvions):

2 fgt. en PCL, un fond et une panse (LTF/R).

U.S. 84 (remblai):

2 fgt. de panse en PCL (LTF/R); 3 fgt. de panse et un noyau en POL (R/M); 1 fgt. de

fibule en bronze (pl. 7, n° 2, p. 42), 4 scories en fer.

Interprétation

De par le temps imparti, nous nous sommes limités au dégagement partiel d'un mur, orienté E-W (85), et d'un remblai (84), probablement en relation avec ce mur. On peut y voir un mur de terrasse, assez semblable aux structures (42, 28, 40) retrouvées dans la zone.

La construction de ce mur de terrasse se place vraisemblablement entre le Ier s. av. J.-C. et le Ier s. apr. J.-C.

Phase II

U.S. 91, 92

Une structure excavée (92) dans les colluvions d'époque protohistorique (64), est visible aux m² F/2-3. Cette fosse de forme rectangulaire aux parois irrégulières présente une longueur d'environ 1,30 m pour une largeur de 0,60 m et une profondeur conservée de 0,20 m. Le remplissage est constitué d'un limon sablonneux (91), brun foncé, moyennement compact, avec graviers et pierres. On y remarque quelques lentilles de sédiment rubéfié et des charbons de bois. La structure est totalement détruite par la construction plus récente d'un bâtiment (Bât. II).

Contexte matériel

U.S. 91 (remplissage):

1 fgt. de bord en PSO (LTF/R), (pl. 5, n° 12, p. 40); 1 tige en bronze (LTF/R).

Interprétation

L'état de conservation de la fosse ne permet pas d'avancer d'hypothèse sur sa fonction. Le matériel retrouvé en date l'abandon entre La Tène finale et le Ier s. apr. J.-C.

Phase III

U.S. 42, 79, 83

Dans les m² M-0/8-11, ont été découverts les vestiges d'une structure en pierres sèches (42), orientée E-W. Ce mur est monté en moyen appareil (diam.

des éléments 40/50 cm) avec cinq assises de dalles disposées à plat (haut. conservée 0.45 m, larg. max. 0,60 m). Deux tronçons ont été repérés, le premier long d'environ 0,80 m entre le m² M/8 et N/9, le second long de 1,40 m dans le m² N/10 et O/11. Le mur est bâti côté nord contre terre, avec un parement côté sud contre lequel s'appuie un limon (83), sableux noirâtre, compact, à petites pierres (diam. 5-8 cm), graviers (20%) et charbons de bois. Cette couche a été décapée en bonne partie à la pelle mécanique. A sa surface (coupe 8), apparaissent une série de pierres et une forte concentration de charbons de bois. Le mur (42) et la couche (83) sont recouverts par un sable grisâtre peu compact graveleux (79). Ce dépôt d'origine alluviale qu'on retrouve dans tout le secteur sud de la fouille (m² L-0/3-14), a été enlevé partiellement à la machine dans les m² L-0/3-9; il est visible dans les coupes 2, 7, et 8.

Contexte matériel

U.S. 83 (remblai et niveau de piétement):

2 fgt. de panse in CRA, dont une de MOR; 3 fgt. de panse en TS, un TSL, un TSO (Drag. 37), un TSI; 3 fgt. en PCL, deux panses et un fond; 3 fgt. de bord en POL, (pl. 5, n° 15, p. 40 et pl. 6, n° 30, p. 41). 1 monnaie en bronze (Antoninien 2ème moitié III s. apr. J.C.) (pl. 7, n° 4, p. 42). Ce matériel est datable entre le IIe et le IIIe s. apr. J.-C.

U.S. 79 (alluvions):

3 fgt. en POL, deux panses et un noyau, (pl. 6, n° 33, p. 41); 1 fgt. de fond en TSI (Drag 33) (pl. 1, n° 2, p. 32); 2 fgt. de panse en PSO; 1 fgt. de panse en IND; 2 fgt. de panse en PCL. Ce matériel est datable entre la fin du Ier-IIe s. apr. J.-C.

1 scorie; 1 tige et 1 clou en fer, 1 anneau, 1 fgt. d'aiguille et un ardillon en bronze.

Interprétation

A cette phase correspond un mur (42), étayant vraisemblablement une terrasse. On peut y associer le remblai (83), avec en surface un éventuel niveau de piétement. L'impossibilité d'analyser cette surface en extension, ne permet pas d'avancer des hypothèses plus précises.

La construction et la démolition du mur peuvent être datées entre le II^e et le III^e s. apr. J.-C. Ce niveau est scellé par une couche d'alluvions (79), d'origine torrentielle, provenant du SE du site, qui englobe du matériel d'occupations plus anciennes (I^{er} - II^e s. apr. J.-C.) situées à l'amont.

Phase IV

U.S. 27, 28, 78, 115, 116

Un mur (28) a été observé en creusant la tranchée est. Il est visible dans la coupe 2 (m² M/14) ; d'orientation E-W comme les précédents, il est monté en pierres sèches (diam. 40-90 cm) formant sept assises régulières sur une hauteur de 0,75 m. Large de 80 cm. environ, il présente un parement du côté sud (face nord contre terre). Dans les m² L/11-13 et M/12-13, quelques blocs, appartenant probablement aux assises inférieures, ont été mis au jour. L'aménagement a recoupé des alluvions (79) et des colluvions sablo-limoneuses (115) à pendage N-S. Contre le pied sud du mur vient s'appuyer un limon sableux (78) assez compact, brun noir, avec pierres et fragments de charbons de bois. Cette couche couvre les alluvions (79). La couche de démolition du mur (27) est constituée de nombreux blocs de pierre pris dans un limon sableux brunâtre, peu compact. L'amoncellement de pierres est plus épais contre la structure et son inclinaison indique la direction de l'effondrement du nord vers le sud. Cette couche a été fouillée intégralement aux m² N-O/13 et partiellement aux m² J-K/8, ce qui permet de définir l'orientation du mur (E-W) ; il a été observé sur près de 7,20 m.

Le mur (28), et son effondrement (27) sont coupés à l'ouest par la construction d'un bâtiment (Bât. IV) et sont recouverts par un limon sableux brun foncé (26), assez pur, plastique avec pierres et charbons de bois. Cette couche est probablement un dépôt de ruissellement ; elle recouvre les colluvions (115).

Contexte matériel

U.S. 78 (remblai):

1 fgt. de fond en TSI (R); 1 fgt. de col en CRU (LTF/R); 1 fgt. de panse en CRA (fin I^{er}-II^e apr. J.-C.); 3 fgt. de panse en PSO (LTF/R); 7 fgt. de panse en PCL (LTF/R); 3 fgt. tournés, un bord (pl.6, n° 25, p.41)

un fond et une panse en POL (R/M); 10 scories et 1 fgt. en fer.

U.S. 27 (démolition):

6 fgt. en PCL, un fond et cinq panses (LTF/R); 4 fgt. de panse en PSO (LTF/R); 1 fgt. de panse en CRA (II^e-III^e apr. J.-C.); 1 fgt. de marmite tripode en IND (LTF/R); 1 scorie et 1 fgt. en fer; 1 fibule (type Aucissa, époque augustéenne) (pl. 7, n° 1, p. 42), 1 monnaie en bronze (Antoninien 2^e moitié III^e s. apr. J.-C.) (pl. 7, n° 5, p. 42).

Interprétation

Comme pour la phase précédente, il est difficile, vu la surface fouillée, d'établir avec certitude la fonction de ce mur (28). Toutefois, vu sa position et ses caractéristiques architecturales, il s'agit vraisemblablement et comme pour la phase précédente d'un mur de terrasse. La couche (78) est un dépôt accumulé au pied de la structure avant son effondrement. Strictement postérieur à l'occupation de la phase précédente, cet aménagement ne peut être daté plus précisément qu'au II^e/III^e s. apr. J.-C.

Phase V

U.S. 40, 87, 96

Légèrement plus au sud du mur de terrasse (28) de la phase précédente, a été mis au jour du m² O/13 au m² K/7 un nouveau mur en pierres sèches (40) orienté lui aussi E-W. Observé sur une longueur de 8,20 m, il présente en fondation deux lignes parallèles de blocs de grande dimension (diam. 70/90 cm). Les assises supérieures sont constituées d'éléments de dimensions plus modestes (diam. 30/60 cm). Large d'environ 0,80/0,90 m, il est conservé sur 0,65 m de hauteur. Quelques pierres des assises supérieures ont un pendage vers le sud. Le parement du mur est face au sud. Les alluvions (79) observables à la base de la structure et en partie tronquées par sa construction, sont recouvertes d'un limon sableux marron foncé (87), assez compact, d'une épaisseur de 0,03 m, correspond au niveau d'utilisation. La surface de ce sédiment comporte des traces de rubéfaction et quelques charbons de bois épars. Ce niveau, conservé de façon lacunaire (m² K/4-5 et L/3-7) s'appuie contre le parement

sud du mur et est recoupé (m² L/6) par un trou de poteau (96) de forme circulaire (diam. 8 cm), avec des pierres de calage. Recouvert par une couche de colluvions (82), il est tronqué par l'installation des murs 59 et 33 du bâtiment (Bât. II).

Contexte matériel

U.S. 40 (mur):

1 fgt. de panse en PCL (LTF/R); 3 fgt. en POL, deux bords et une panse (R/M).

U.S. 87 (niveau de piétinement):

4 fgt. en POL, deux bords (pl. 5 et 6, n^{os} 18 et 23, p. 40-41), et deux panses (R/M), 1 scorie, 1 clou et 1 fgt. en fer.

U.S. 96 (remplissage trou poteau):

1 scorie en fer.

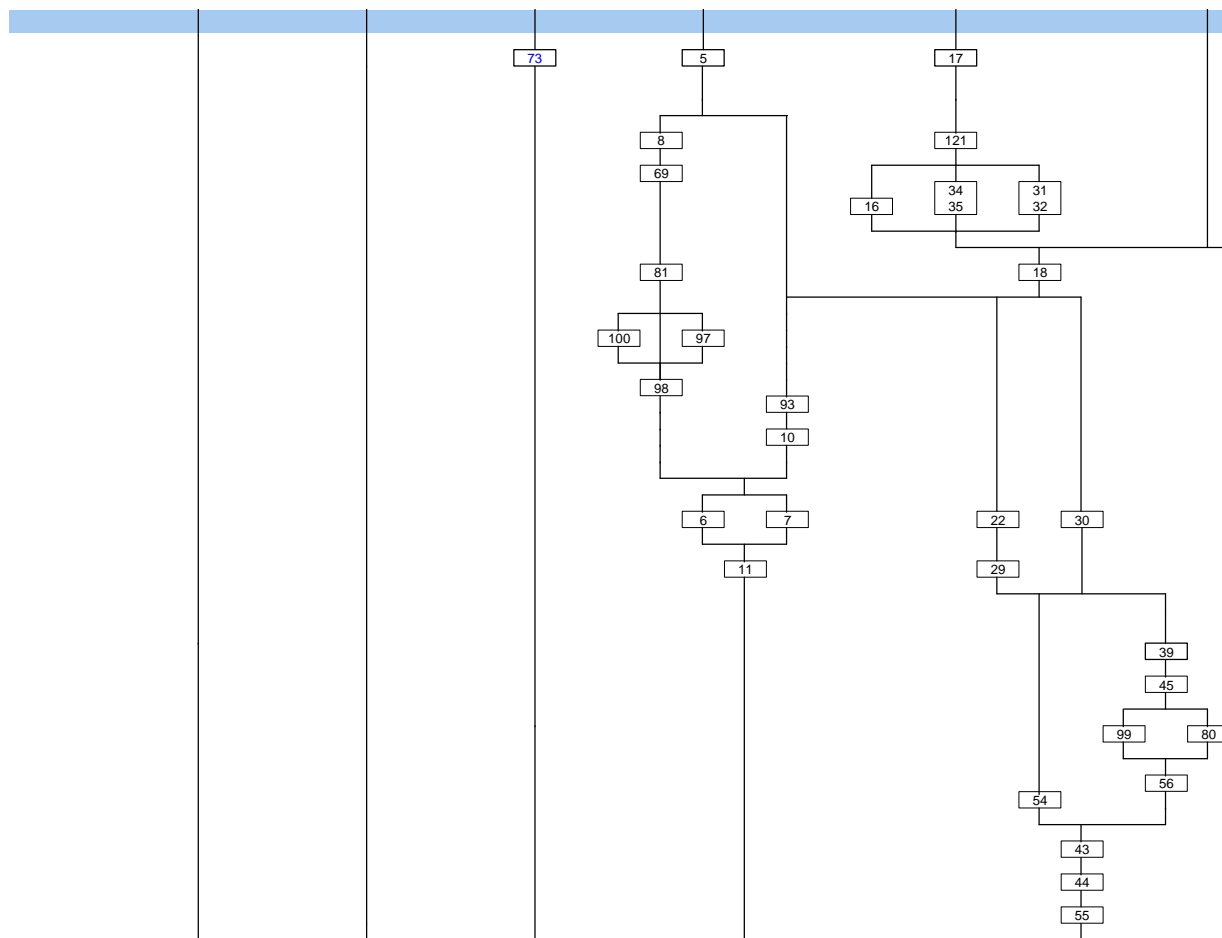
Interprétation

Le mur (42) est comme les aménagements (85, 42, 28) des phases précédentes un mur de terrasse, non daté avec précision.

En conclusion, le substrat antérieur à ces quatre murs présente un pendage important du nord vers le sud. Les quatre murs sont bâtis avec un parement sud et sont appuyés au nord contre terre. Dans les quatre cas, ils ont servi à compenser la pente pour un aménagement de terrasse. On note la présence, au sud de deux de ces murs (40 et 42), d'un niveau de construction.



Fig. 7 : Plan des structures de l'horizon 3



Phase I

U.S. 39, 43, 44, 45, 54, 55, 56, 80, 99

Le dernier mur de terrasse de l'horizon précédent (40) est en partie démoli par la construction d'un nouveau mur orienté N-S (44), appartenant à un bâtiment semi-enterré (Bât. IV) qui utilise, comme soubassement, quelques éléments du mur de terrasse. Au nord, l'aménagement pour le Bât. IV a recoupé les colluvions (36) qui scellent les occupations protohistoriques. L'excavation a une longueur d'environ 4 m et est orientée N-S, (parois verticales de 1,20 m de profondeur). Le mur (44), (long. 4 m, larg. 0,60/0,80 m) est monté en pierres sèches de gros calibre (diam. 30-60 cm), ; il est parementé du côté W. La première assise est composée de plus grands blocs posés à plat. La structure est mieux conservée dans la partie nord, où elle atteint une hauteur d'environ 1,20 m.

Le parement intérieur du mur présente un ventre dû probablement à l'effondrement (27) d'un des anciens murs de terrasse qui a généré des infiltrations d'eau et une poussée du terrain. Le parement dévoile des assises assez régulières, avec réglage des espaces vides par de petites pierres. Contre l'angle nord vient s'appuyer orthogonalement un autre mur (43), conservé sur une longueur d'environ 1,80 m (larg. env. 0,40 m haut. cons. env. 0,60 m), avec la partie sud bâtie hors terre. Les pierres ont ici un module entre 30 et 50 cm ; elles sont disposées en assises horizontales régulières. L'espace entre les deux murs et la paroi de la tranchée de fondation est rempli par un limon sableux brun foncé (54) avec pierres, graviers (20%) et charbon de bois. Les deux murs sont coupés par la tranchée (53) d'installation des murs du bâtiment II (21 et 67). On note aussi que le mur (43) est partiellement démoli par une paroi du bâtiment III (30).

Le sol (56) du bâtiment conservé en partie dans les m2 F-H/6-7 et J/6 est constitué de limon sableux noirâtre, compact, avec quelques pierres et des gravillons bien compactés. Dans le m2 H/6, ce niveau de piétinement est coupé par un foyer (99). Il s'agit d'une cuvette, de forme sub-rectangulaire (60 x 40 x 15 cm), remplie par un limon rubéfié orange et par quelques lentilles charbonneuses. Le côté W de cette structure a été détruit par l'excavation (53) des murs du bâtiment II. Six piquets (80) sont alignés le long des parois nord et sud de la fosse (diam. env. 6 cm, prof. 10 / 15 cm). Au sud de ce foyer, apparaît une concentration de charbons de bois et de cendres, en relation avec l'utilisation de la structure. Dans le m2 FG/6, huit autres trous de piquets (80) accompagnent une fosse (80) circulaire (prof. 20 cm, diam. 26 cm). Le niveau de piétinement scelle une couche de colluvions (64), qui dans le m2 J/6 conservait l'empreinte d'un gros bloc appartenant probablement au mur de terrasse E-W (40) et enlevé au moment de la construction du bâtiment IV. Les structures excavées (80) étaient toutes colmatées par la démolition (45) du bâtiment, un limon brun foncé peu compact avec pierres effondrées des murs.

La démolition (45) du bâtiment a été ensuite recouverte par un limon sableux brun grisâtre (39) assez compact, graveleux avec quelques pierres. Cette couche, scellée par un dépôt brun foncé (82), comble la dépression

engendrée par l'effondrement des structures.

Contexte matériel

U.S. 44 (mur):

1 fgt. de panse en PCL (LTF/R).

U.S. 54 (remplissage tranchée mur):

1 fgt. panse en IND (LTF/R).

U.S. 55 (niveau piétinement):

1 fgt. de panse en PCL (LTF/R); 1 fgt. de panse en PSO (LTF/R).

U.S. 45 (démolition):

3 fgt. en PCL, deux panses et un bord (pl. 5, no 8, p. 40); 1 fgt. de panse en PSO (LTF/R); 5 fgt. en POL, une panse, un fond, un bord, (pl. 5 n° 21, p. 40) et 2 noyaux (R/M); 1 fgt. suspension de pot en plomb, (pl. 7, n° 3, p. 42).

Datation ¹⁴C

U.S. 99 (foyer):

UZ-4111/ETH-18199, 1560±50 B.P.; 415-612 apr. J.-C. (calibration 2 sigma).

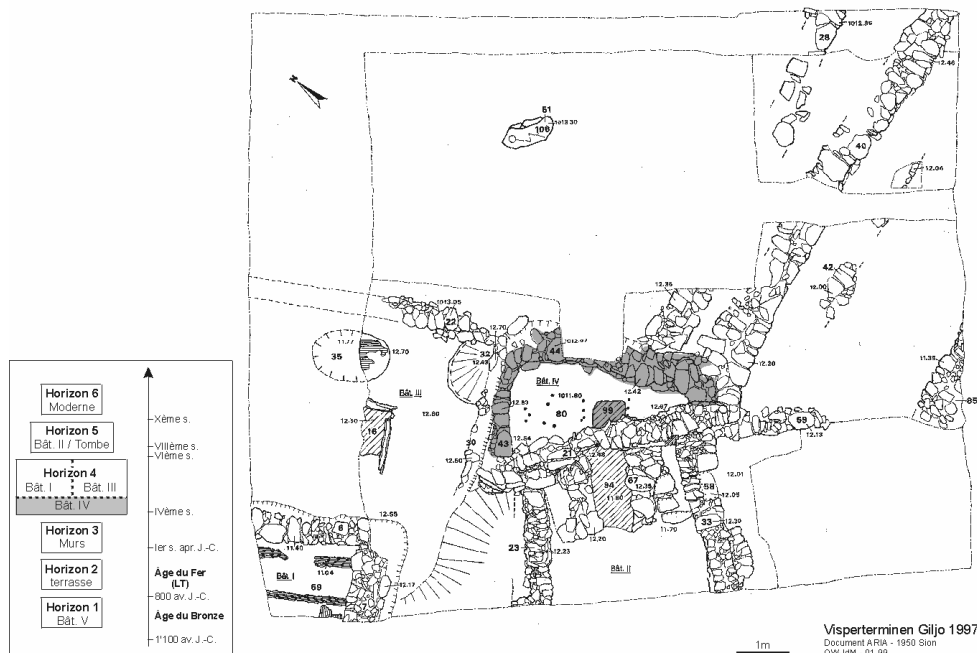


Fig. 8 : Plan des structure de l'horizon 4, phase 1

Interprétation

A cette phase correspond un bâtiment semi-enterré (**Bât. IV**) partiellement conservé. Il est défini par deux murs (**44**) et (**43**). Le niveau de piétinement (**56**) révèle des traces d'activités anthropiques: un foyer en fosse (**99**), probablement rectangulaire, et une série de piquets (**80**). On serait en présence d'un bâtiment à fonction domestique, peut-être une habitation, mais les éléments pour attribuer une fonction précise sont faibles. D'après la stratigraphie, cette construction est postérieure aux murs de terrasse de l'horizon précédent, mais le mobilier en relation avec le bâtiment ne fournit pas une datation précise. Tout au plus, la datation ¹⁴C permet de situer probablement ces aménagements entre la fin du IVe et le début du Ve s. apr. J.-C.

Phase II

U.S. 5, 6, 7, 8, 10, 11, 16, 17, 18, 22, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 69, 73, 81, 93, 97, 98, 100, 121

Suite au démantèlement du bâtiment IV, un nouvel édifice (**Bât. III**) est bâti au nord du précédent après aplanissement du terrain (**39**). Un des murs de la construction (**22**), orienté N-S, est visible dans les m² C-F/8 et dans les mètres 8 et 9 de la coupe 1. La tranchée de fondation (**29**), visible sur une longueur d'environ 3 m, présente une profondeur d'environ 0,30 m et une largeur de 0,6 m. L'excavation a coupé le remblai (**39**) qui couvre la démolition du bâtiment IV et une couche (**36**) d'origine alluviale. Le mur (**22**) présente un parement face à l'ouest. Dans la coupe 1, il est conservé sur au moins 5 assises (haut. 0,4 m). Au sud, ne subsiste sur 2 m de long qu'une assise de pierres (diam. 15-40 cm) disposées à plat (larg. 0,4 m). L'espace entre le mur et la paroi de la tranchée est comblé par des schistes pris dans un limon gris bleu, riche en poussières de schiste, assez compact. A angle droit du mur **22**, à partir du m² F/8, un alignement de dalles (**30**) plantées verticalement sur environ 3 m de longueur est orienté E-W (calage de la sablière basse d'une

paroi en bois en limite sud du bâtiment). A l'angle formé par cet alignement avec le mur N-S, on trouve une dalle (diam. 80 cm) de soubassement. La mise en place des pierres de l'alignement a coupé le remblai et le mur nord du bâtiment IV. Sa partie W a été par contre recoupée par la construction d'un bâtiment (**Bât. II**) édifié postérieurement. L'intérieur de l'espace délimité par les deux structures (**22** et **30**) est comblé un limon sablonneux (**18**), très compact, à graviers (30%); en surface apparaît une série de dalles posées à plat. A l'angle sud-est de la construction, ce niveau de piétinement est recoupé par une fosse (**32**) semi-circulaire (long. 1,05 m, larg. 0,70 m, prof. 0,40 m) qui respecte le mur N-S et l'alignement E-W. Son comblement (**31**), un limon sablonneux gris noir peu compact, recouvrirait quelques pierres, provenant probablement de l'effondrement des murs voisins. Dans ce remplissage, on a retrouvé de nombreux fragments de charbons de bois et des cendres. Ces observations font supposer que la structure était vide au moment de la démolition du bâtiment (coffre en bois carbonisé?). Une fosse (**35**) apparaît au nord-est du bâtiment (forme sub-rectangulaire, 1,60 x 1,00 m, prof. 1 m, profil piriforme). Sur le fond une série de pierres (diam. 18-35 cm) disposées à plat forment un soubassement sub-circulaire, autour duquel sont disposées verticalement une dizaine de dalles en schiste (diam. 15-30 cm). Les pierres de cette plate-forme en partie rubéfiée, montrent d'évidentes traces d'incendie, comme le remplissage de la fosse (**34**), un sable limoneux brun, friable, riche en charbons de bois avec des lentilles de sédiment rubéfié. Un fragment de planche en bois carbonisé (60 x 40 x 5 cm) était posé sur la fosse (couvercle en bois). La fosse (**35**) devait contenir un récipient en matière périssable posé sur la plate-forme en pierre et devait être fermé par un couvercle en bois.

Au centre du bâtiment, un foyer (**16**), en bonne partie tronqué par l'excavation de la tranchée nord, est de forme rectangulaire (1,40 m x 40 cm); au sud, un bloc de schiste était posé verticalement (long. 1,24 m, ép. 8 / 12 cm larg. de 30 cm). A l'est, un autre bloc de schiste (70 x 20 x 20 cm) a également été disposé de chant. La partie centrale du foyer, une dépression d'environ 20 à 25 cm était comblée par un sédiment rubéfié et colmatée par une mince couche de limon argileux grisâtre.

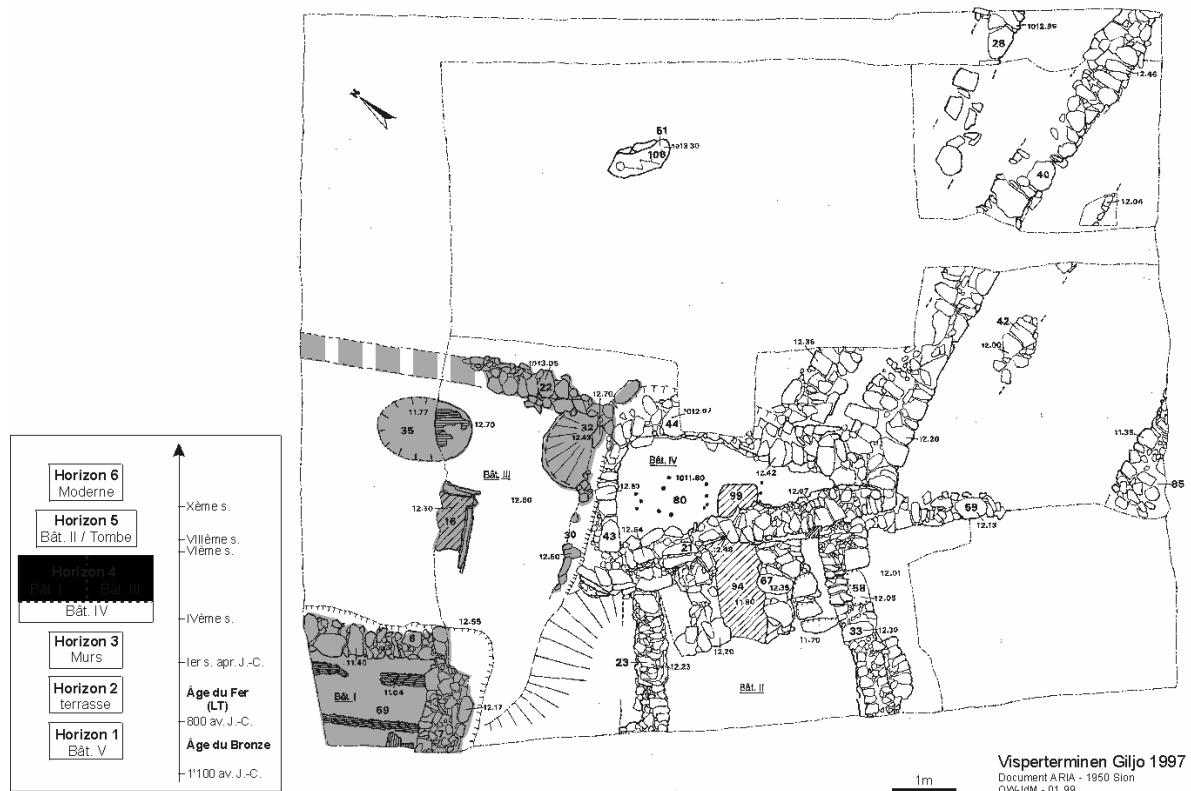


Fig. 9 : Plan des structures de l'horizon 4, phase II

Les structures et le niveau de circulation correspondant à cette occupation sont scellés par l'incendie (121) : sédiment charbonneux mélangé à des fragments de terre rubéfiée. L'incendie est recouvert par un limon sablonneux (17 identique à 73, coupe 1) noirâtre avec quelques charbons épars et pierres ; il s'agit d'un remblai déposé après l'abandon du bâtiment.

Simultanément au bâtiment III, à l'ouest de celui-ci, on aménage une cave (Bât. I), dégagée partiellement dans les limites de la fouille. Une grande excavation, (prof. 1,50 m, long. N-S 3 m, larg. E-W 1,80 m) creusée dans les colluvions (74) visibles dans la coupe 1 a précédé le montage de deux murs en pierres sèches (6 et 7). Le mur (6) (diam. 20-50 cm) a une largeur d'environ 0,50-60 m et une longueur d'environ 2,90 m (haut. cons. 1,40 m). Le mur perpendiculaire (7), en limite méridionale du bâtiment, est construit en même appareil (long. 1,40 m, haut. cons. 1,30 m larg. 0,50-60 m). Les deux murs ont été édifiés en même temps (assises imbriquées). L'espace entre la tranchée de construction et les murs est colmaté par un limon sableux (10) grisâtre recouvert par un niveau de circulation (18).

Dans la coupe 1 on observe que la partie supérieure de la tranchée de fondation du mur N-S s'élargit et que l'espace entre celle-ci et le mur est rempli par un empierrement (93). Cette structure présente une largeur de 1,60 m et une épaisseur de 0,50 m.

A l'intérieur du bâtiment, un fin limon jaune ocre (98), mélangé à de petites pierres et à de la poudre de schiste grisâtre, vient recouvrir la base des murs. Il s'agit de substrat remanié avec des traces de quelques structures en creux (100), liées probablement à la construction de la cave. On dénombre trois petits piquets circulaires (diam. 6-10 cm, prof. 10 cm) et deux cuvettes, l'une de forme ovoïdale (50 x 10 x 10 cm) disposée contre le parement du mur N-S, l'autre de forme circulaire (50 x 8 x 10 cm). Les deux cuvettes sont comblées par un limon brun foncé. On a aménagé simultanément un foyer (97) dans la partie nord du bâtiment ; de forme circulaire, il est composé de lentille d'argile cuite avec charbons de bois (diam. 60 cm, ép. 5 cm).

Ces traces d'activité sont couvertes par un limon gris bleu (81) compact, avec éclats et poussière de schiste. Ce niveau, épais 5 à 10 cm, présente, comme le précédent, un léger pendage E - W et

correspond au premier sol d'occupation du bâtiment.

La surface de ce sol est couverte par deux poutres carbonisées (**69**), orientées N-S, parallèles entre elles distantes de 0,6 m (larg. 14-18 cm, ép. 2-3 cm). L'une est conservée sur une longueur de 1,6 m ; l'autre sur une longueur totale d'environ 1,1 m. Rattachées aux poutres, deux planches accolées (larg. 20 et 22 cm), disposées perpendiculairement matérialisent les restes d'un plancher de l'étage supérieur, écroulé sur le sol de la cave pendant l'incendie. Le niveau de démolition qui recouvre les poutres est constitué d'un limon (**8**) brun, assez friable, riche en charbons de bois, de lentilles de sédiment rubéfié rougeâtre et contenant quelques éléments effondrés des murs en pierre. Cette démolition est enfin recouverte par un remblai (**5**) postérieur à la destruction du bâtiment (limon brun foncé riche en graviers et pierres (diam. 4-20 cm), avec de rares charbons de bois, de la faune et quelques gros fragments de clayonnage).

Contexte matériel

U.S. 10 (remplissage tranchée murs):

2 fgt. de panse, un en TSI, un en TSL (R); 1 fgt. de fond en POL (R/M); 1 fgt. de panse en PSO (LTF/R).

U.S. 18 (niveau de marche):

1 fgt. de panse/fond en PCL (LTF/R); 1 fgt. de panse en TSI (R); 2 fgt. une panse et un bord en PSO (LTF/R); 3 fusaioles en POL dont une tournée (R/M), (pl. 6, n^{os} 34, 36, 37, p. 41); 1 pot tourné, complet en POL (R/M), (pl. 6, n^o 32, p. 41); 1 fgt. aiguiseur en POL (R/M); 1 fgt. de bord en VER; 2 fgt. de lame de couteau et 1 fgt. en fer.

U.S. 34 (remplissage):

1 fgt. de panse en TSO (DRAG. 37, IIe-IIIe s. apr. J.-C.); 2 fgt. en CRA, un bord, (pl. 5, n^o 3, p. 40) et une panse (IIe-IIIe s. apr. J.-C.); 1 fgt. de bord non tourné en POL (R/M) (pl. 5, n^o 14, p. 40); 1 peson en POL (R/M) (pl. 6, n^o 40, p. 41); 1 fgt. de fer.

U.S. 31 (remplissage):

1 fgt. de fond en PCL (LTF/R)

U.S. 5 (remplissage):

1 fgt. de panse en POL (R/M); 1 fgt. de tige en fer.

U.S. 17 (remplissage):

1 fgt. de clou en fer.

U.S. 22 (mur):

1 fgt. de pierre polie.

Datation ¹⁴C

U.S. 121 (démolition):

UZ-4022/ETH-17777, 1650 ± 55 B.P. 265-542 apr. J.-C. (calibration 2 sigma).

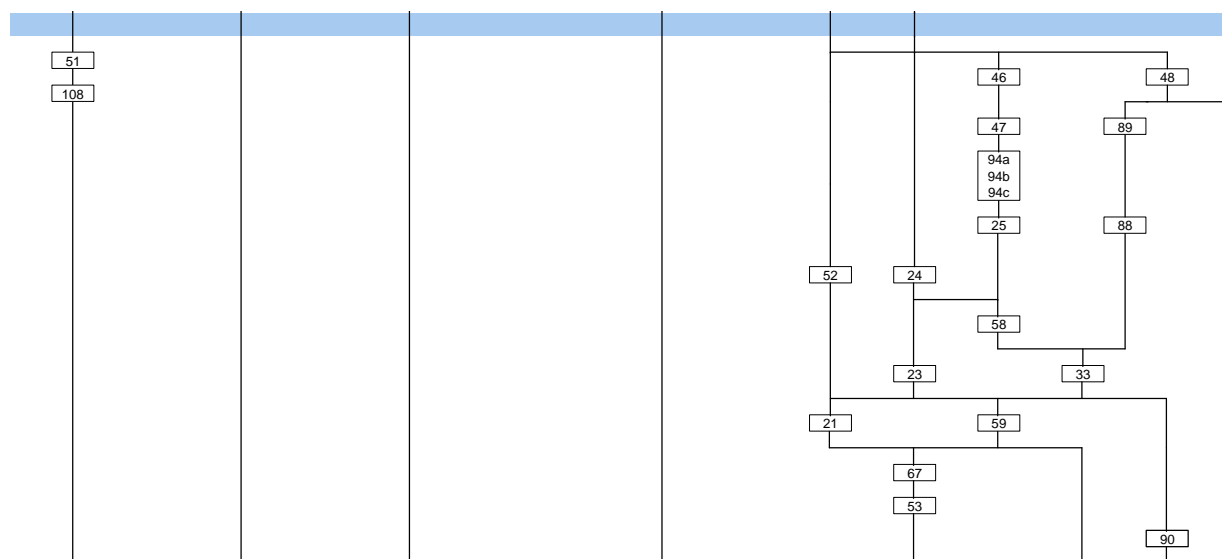
U.S. 69 (plancher):

UZ-4023/ETH-17778, 1665 ± 55 B.P. 258-533 apr. J.-C. (calibration 2 sigma).

Interprétation

A ce niveau correspondent les vestiges d'une construction détruite par un incendie : le bâtiment comprenait deux pièces distinctes, dont une enterrée. Les parois orientale et méridionale du bâtiment sont constituées par deux solins en pierres sèches (**22** et **30**), qui supportaient des parois en bois. Au centre de la construction, un foyer (**16**) rectangulaire était placé au sol et délimité par des dalles verticales; le long de la paroi orientale deux fosses ont été creusées, qui servaient probablement au stockage d'aliments. Vers l'aval, les restes carbonisés du plancher de l'étage supérieur ont été retrouvés sur le sol de la pièce enterrée. On notera que, pour le jointoyage des murs en pierres, on a utilisé de la poudre de schiste et du limon compact en guise de mortier. Dans le cas des deux structures architecturales (**Bât. I** et **Bât. III**), nous avons donc à faire à une construction unique (habitation sur cave).

Les deux datations ¹⁴C montrent, en appui de la séquence stratigraphique, la contemporanéité des deux structures I et III. Ce bâtiment est postérieur au bâtiment IV, et a probablement été abandonné au cours du Ve-VIe s. apr. J.-C. Les quelques éléments de céramique plus anciens peuvent correspondre à des éléments résiduels en position secondaire ; n'oublions pas non plus la possibilité d'une certaine permanence des formes locales au cours du temps.



U.S. 21, 23, 24, 25, 33, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 58, 59, 67, 88, 89, 90, 94 (a, b, c), 108

Le dispositif de calage de la sablière basse (30) et le sol (18) du bâtiment III sont partiellement tronqués par une excavation (53) pratiquée pour l'aménagement d'un bâtiment enterré (**Bât. II**), visible dans les m² D-M/2-6. L'excavation est orientée NW-SE (long. 5 m) et SE-NW (long. 2,80 m). A l'intérieur, on a bâti un four (67) en pierres sèches, constitué par trois murs orthogonaux. La structure présente une longueur de 1,80 m environ et une largeur de 1,60 m (espace int. 0,60-70 m x 1,40 m ; haut. conservée entre 0,50 et 1 m ; ép. 0,60-70). A la base de ces murs, de gros blocs (diam. 40-60 cm) sont disposés à plat ; aux extrémités des murs latéraux, deux pierres sont dressées verticalement. Par ailleurs, au centre du parement intérieur du mur E, un gros bloc de schiste a servi de réflecteur de chaleur. Contre le mur E du four, on a appuyé les assises supérieures d'un mur (21), orienté N-S. Cette structure est conservée sur une longueur de 4,80 m (haut. max. 1,20 m, ép. 0,80 m) ; sa partie inférieure est constituée de gros blocs (diam. 70-80 cm). L'angle S de ce mur est marqué par une grande dalle verticale, l'angle N repose sur la base du mur de terrasse (40). L'espace entre le mur (21), le four (67) et l'excavation (53) a été comblé par un remblai (52) de limon sableux brun peu compact, caillouteux. Au N, perpendiculairement

au mur (21), on a bâti un mur E-W (23) en pierres sèches (long. 2,30 m, haut. max. 0,70 m, ép. 0,60 m), avec des assises de base en plus gros appareil, un parement face au S. L'espace entre l'excavation et le mur est colmaté par un radier (24) de pierres (diam. 20-60 cm) mélangées à un limon sableux noirâtre.

A l'extrémité S-E, on a prolongé le mur (21), par un tronçon en pierres sèches (59) (long. 1,90 m, haut. cons. 50 cm, ép. 50 cm). Les assises sont assez régulières, le parement orienté à l'W. Un mur (33) parallèle au mur E-W (23) est appuyé contre les deux murs (21 et 59) ; visible sur une longueur de 3,10 m, il présente une hauteur de 0,70 m et une épaisseur de 0,60-70 m. Ce mur, à double parement, est construit selon la même technique que les précédents. Dans cette structure, à environ 0,80 m du mur (21), on observe la présence d'une entrée, large d'environ 0,60 m (un gros bloc disposé dans le mur faisant office de marche). En relation avec cet accès, trois blocs de pierre (diam. 40-60 cm) sont disposés à l'intérieur du bâtiments pour former une sorte d'escalier (58). A l'extérieur dans l'espace délimité par le mur (33 et 59), on observe un niveau de piétement (88) : limon sableux gris noirâtre assez compact avec nombreuses dalles (diam. 8-12 cm) à plat. Ce sol recouvre un fin gravier d'origine alluviale (90), et le limon (87), coupés par la construction des murs.

A l'intérieur du bâtiment II, on a aménagé un sol en terre battue constitué d'un limon sablonneux noirâtre compact (25).

La chambre de combustion du four est comblée par une série de lentilles (94 a,b,c) de sédiment rubéfié orange, avec charbons de bois et cendres (dépôts d'utilisation). Ces dépôts scellent à l'entrée de la structure un bourrelet de sédiment rubéfié, épais d'environ 8 cm. La base de la chambre de combustion correspond à une dépression concave sur laquelle a été aménagée une chape de fin limon compact, mélangé à du sable de schiste bleu, qui vient s'appuyer contre les parois de la structure (état 2). Ce sol recouvre une couche de limon jaunâtre qui scelle une première utilisation du four (état 1 : plaque de sédiment rubéfié rougeâtre associée à une couche carbonneuse très fine). A l'angle méridional du bâtiment II (murs 21 et 33), une concentration particulière de cendres et de suie serait le témoignage indirect de la présence d'une cheminée pour l'évacuation des fumées du four.

Les couches d'utilisation du four sont couvertes par une démolition (limon sableux brun orange (47), assez friable englobant quelques pierres et charbons de bois), correspondant à l'abandon de la structure. Le bâtiment II est enfin comblé par un limon sablonneux brun foncé (46) peu compact avec de nombreuses pierres (diam. 10-50 cm). Ce dépôt, qui contient les éléments effondrés des murs, s'épaissit d'E en W. A l'extérieur du bâtiment, au S-E des murs (33 et 59), on ne trouve par contre qu'un sable limoneux graveleux (89). Cette couche d'origine torrentielle, est scellée par le dépôt de l'effondrement des deux murs (48) vers le S/W. La zone est enfin recouverte par des colluvions (82).

Dans les mètres F-G/11-12, on note la présence d'une tombe d'enfant (108), marquée en surface par une dalle de couverture en schiste (51) (1,04 x 0,40 x 0,08 m), avec traces de rubéfaction sur sa face supérieure. Cette dalle, vu ses dimensions, a dû antérieurement servir de solin pour un bâtiment en bois. La fosse de la sépulture, oblongue (1,20 x 0,40 m), est creusée dans des couches de colluvions. L'insertion stratigraphique de la tombe n'a pu être précisée lors de la fouille en raison de sa situation dans la partie amont du chantier. A cet endroit, les niveaux supérieurs ont été décapés à la machine et il n'a pas été possible d'observer le départ de la fosse qui devrait se situer selon les observations faites dans la

stratigraphie la plus proche (coupe 5) à un niveau supérieur à celui de l'U.S. (36). De plus, pour des raisons de temps, la sépulture a été coffrée pour être fouillée en laboratoire (cf. fig. 11, p. 45).

Contexte matériel

U.S. 21 (mur):

4 fgt. en POL, deux panses et deux bords (R/M) (pl. 5, n° 9, p. 40), (pl. 6, n° 22, p. 41).

U.S. 23 (mur):

1 fgt. de fond en POL (R/M).

U.S. 52 (remplissage tranchée murs):

1 fgt. de panse en POL (R/M); 5 fgt. en PCL, quatre panses et un bord (LTF/R), (pl. 5, n° 13, p. 40); 1 scorie en fer.

U.S. 24 (radier):

1 fgt. de fond en POL (R/M).

U.S. 25 (niveau de piétinement):

2 fgt. de panse en PCL (fin Ie-IIe apr. J.-C.); 1 fgt. de panse en POL (R/M); 1 fusaiole en POL (R/M), (pl. 6, n° 38, p. 41).

U.S. 88 (niveau de piétinement):

2 fgt. de panse en PCL (LTF/R); 1 fgt. en bronze.

U.S. 94 (remplissage four):

1 fgt. de bord en PCL (LTF/R).

U.S. 47 (démolition):

1 fgt. de panse en POL (R/M).

U.S. 46 (démolition):

2 fgt. en PCL, un bord et une panse (LTF/R); 1 fgt. de bord en POL (R/M) (pl. 6, n° 29, p. 41); 1 fgt. en fer.

U.S. 48 (effondrement):

1 fgt. de panse en PCL (LTF/R).

Datation ¹⁴C

U.S. 94 (four, charbons de bois):

UZ-4024 / ETH-17779 : 1190±55 BP, soit 704-973 apr. J.-C. (calibration 2 sigma).

U.S. 108 (sépulture d'enfant, ossements):
 UZ-4027 / ETH-17782 : 1135±55 BP et
 UtC 7753: 1284±40 BP, soit 781-1005 apr.
 J.-C. et 672-857 apr. J.-C. (calibration 2
 sigma).

Interprétation

Le bâtiment II comprend un four (67) avec une chambre de combustion rectangulaire fermée par trois épais murs de pierre. Le four est disposé dans une pièce semi-enterrée composée de trois murs (21, 23 et 33). Au sud-est de cette pièce, grâce à un escalier rudimentaire (58) on accédait à une autre pièce située au niveau supérieur définie par deux murs conservés: (33) et (59), ce dernier dans le prolongement de (21).

L'absence de déchets artisanaux (scories) dans la chambre de combustion et dans l'espace de la pièce semi-enterrée porte à penser que cette structure a pu servir de séchoir. Il a pu se composer d'un foyer-

four bien protégé et enterré, avec une pièce attenante, dans laquelle la chaleur et la fumée étaient conduites pour sécher des aliments.

Son utilisation peut être située entre le VIII^e et le Xe s. apr. J.-C. (datation ¹⁴C). Le matériel retrouvé, à l'exception peut-être de fragments de pots en pierre ollaire, correspond aux niveaux antérieurs remaniés.

La tombe d'enfant (108) retrouvée dans le talus à l'amont de cette construction a été rattachée à cette phase en raison des datations obtenues sur les ossements du défunt. Malheureusement, en l'absence d'observation sur son niveau d'insertion, il est difficile d'établir si la sépulture était à l'intérieur de l'espace habité. L'analyse anthropologique nous renseigne sur l'âge de l'individu (environ 4 ans) et les conditions d'inhumation en espace vide, probablement un cercueil en planches.

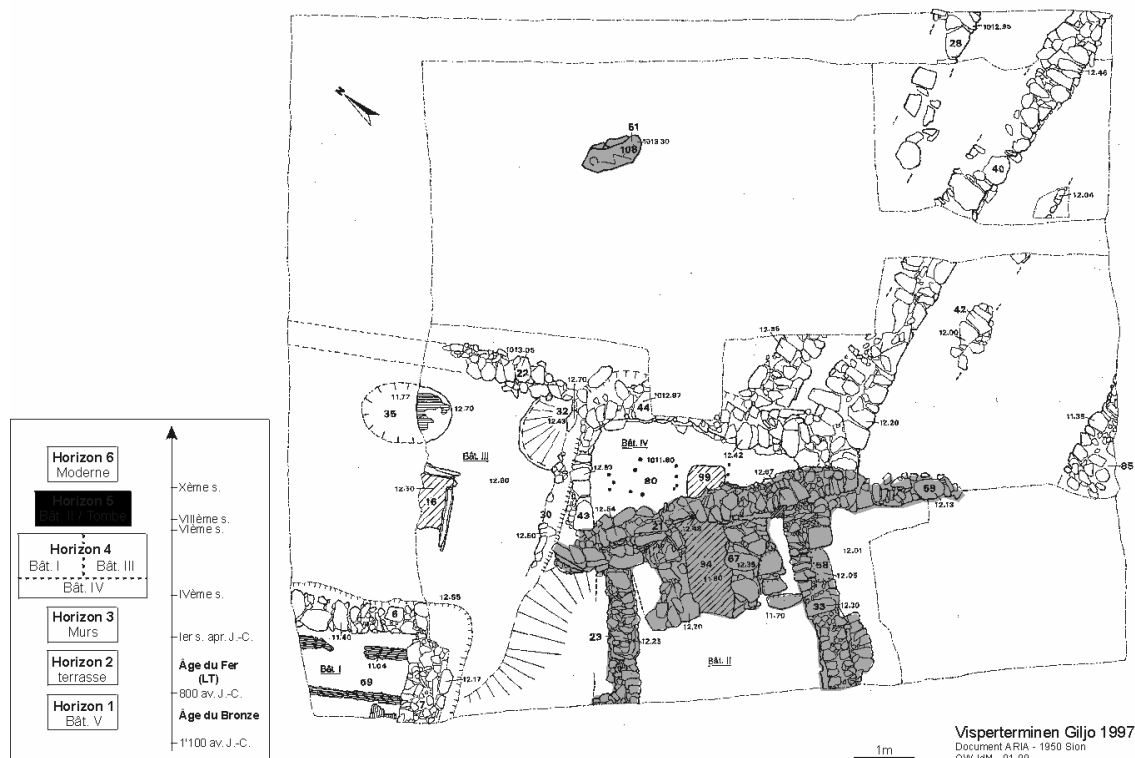
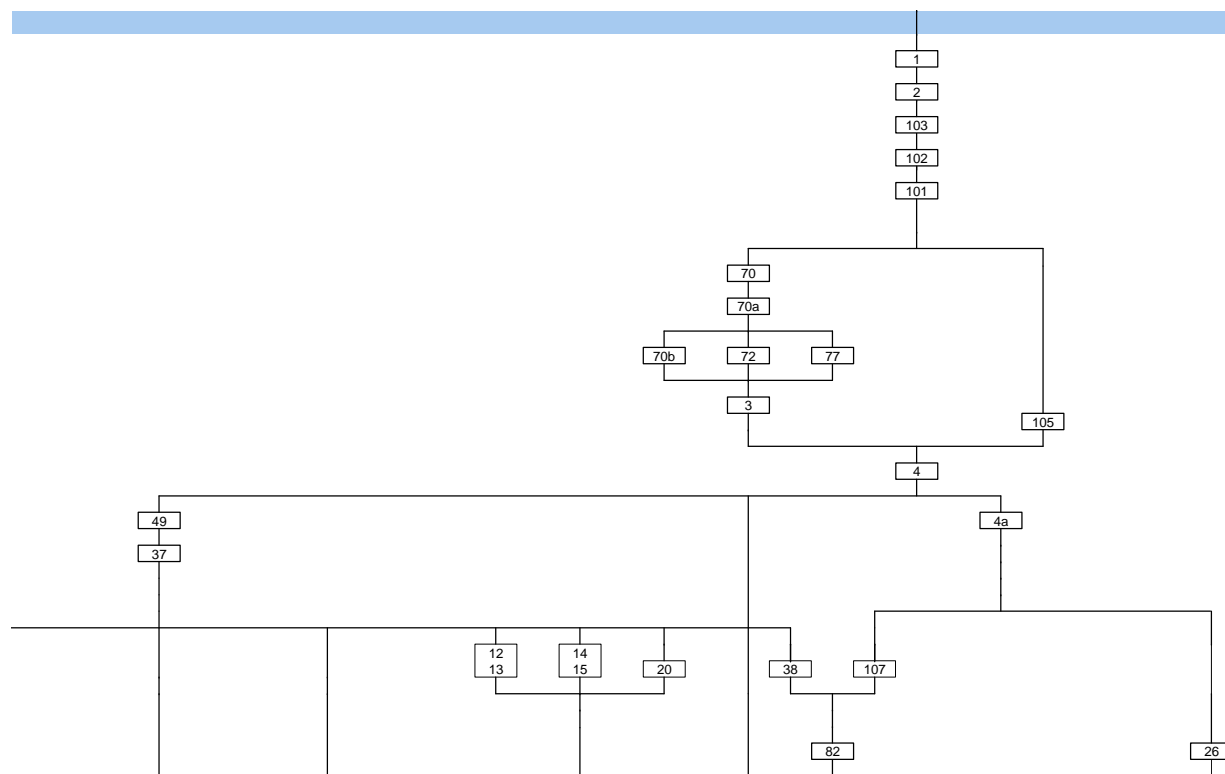


Fig. 10 : Plan des structures de l'horizon 5



Phase I

U.S. 26, 82

La démolition du bâtiment **II** et la zone méridionale et occidentale du site sont recouvertes par un limon sablo-graveleux brun foncé (**82**), assez compact avec pierres (diam. 5-30 cm) et rares charbons. Cette couche qui a son équivalent dans la coupe 2 (**26**), a été fouillée dans les m² E-L/2-8 et enlevée à la machine le long de la tranchée 7 à partir de la ligne M/10 jusqu'à la limite W de la fouille.

Contexte matériel

U.S. 82 (colluvions):

1 fgt. de fond en IND (Ier s. apr. J.-C.); 2 fgt. en TSL, un fond et une panse (Ier s. apr. J.-C.); 2 fgt. en PCL, un bord, (pl. 5, n° 10, p. 40) et une panse (Ier s. apr. J.-C.); 1 fgt. de panse en CRA (Ier-IIIe s. apr. J.-C.); 2 fgt. en PCL, un bord, (pl. 5, n° 7, p. 40) et une panse (Ie-Iie s. apr. J.-C.); 4 fgt. en IND, un fond et trois panses (LTF); 5

fgt. en PCL, quatre panses et un bord (LTF/R), (pl. 5, n° 6, p. 40); 17 fgt. en POL, huit panses, trois bords, (pl. 5, n° 17 et 20, p. 40), (pl. 6, n° 28, p. 41) trois fonds et un noyau (R/M); 4 fgt. de VER, deux bords, (pl. 5, n° 1, p. 40) et deux panses (R); 1 fgt. de MOR (R); 2 fgt. de crochet, 1 tige et 1 fgt. en fer; 1 plaquette, 1 aiguille, 1 boucle d'oreille et 1 fgt. en bronze.

U.S. 26 (colluvions):

1 monnaie en bronze (Antoninien 2 moitié IIIe s. apr. J.C.) (pl. 7, n° 6, p. 42).

Interprétation

Cette couche de colluvions vient combler, probablement après le Xe s. apr. J.-C., les dépressions du terrain formées après l'abandon et la démolition du bâtiment **II**. Plus à l'amont, elle érode des niveaux liés aux occupations précédentes auxquelles on peut attribuer le matériel retrouvé.

Phase II

U.S. 12, 13, 14, 15, 20, 38, 107

Dans les m² G-K/6-7, les colluvions (82) sont recouvertes par un fin niveau (épais. 2-5 cm), avec un pendage assez fort N-S, de limon sablonneux noirâtre (38) riche en charbons de bois et rubéfié par endroits.

Dans le m² P/11-12, (82) est en outre recoupé par une structure visible seulement dans la coupe 7. Il s'agit probablement d'une fosse (107), longue d'environ de 0,90 m et profonde de 0,10 m, dont la fonction reste à préciser. Son comblement ne livre rien de particulier.

Par contre, au nord du site (m² C-D/7-8), sur la surface du remblai (17), postérieur à la démolition du bâtiment III, quelques structures sont visibles. Il s'agit d'une fosse (13) de forme sub-circulaire (larg. 0,74 m, long. 0,65, prof. 0,30 m), en partie détruite par l'excavation de la tranchée nord. La fosse, dont le remplissage est un limon noirâtre (12), peu compact avec quelques charbons de bois épars et quelques pierres, recoupe en partie le mur (22) du bâtiment III.

Un mètre à l'aval, apparaît un trou de poteau (15) (diam. 35 cm, prof. 20 cm), avec de nombreuses pierres de calage. Dans les m² D-E/7, trois trous de piquets (20) ont un diamètre de 6 cm pour une profondeur de 10 cm. Deux d'entre eux sont peut-être associés au trou de poteau (15), le troisième est disposé plus au sud.

Contexte matériel

U.S. 38 (niveau de piétinement?):

1 fgt. de panse en PCL/PF (LTF/R).

Interprétation

L'érosion du site empêche une définition plus précise de la nature des activités anthropiques observées à ce niveau. Les quelques aménagements, deux fosses (107, 22), un trou poteau (15), trois trous de piquets (20) correspondent à une occupation indéfinie postérieure à l'abandon du bâtiment II. L'unique fragment de céramique trouvé dans ce contexte (vraisemblablement en position secondaire) n'apporte rien de plus précis.

Phase III

U.S. 4, 4a, 37, 49

Un limon sablonneux (4) marron noirâtre, avec pierres et lentilles de graviers et quelques charbons de bois scelle l'ensemble de la zone. A la base, dans la partie E du site, le sédiment devient plus compact et on trouve une concentration plus importante de charbons (pl. 5, n^{os} 16 et 19; pl. 6, n^o 26, p. 40-41) (4a), et dans les m² D-G/11-13, (37 et 49).

Cette couche a été décapée à la machine.

Contexte matériel

U.S. 4/4a (colluvion):

1 fgt. de bord en CRA (R); 2 fgt. en PCL, une panse et un bord (LTF/R); 19 fgt. en POL, 13 fgt. de panses, 4 fgt. bords, (pl. 5, n^{os} 16 et 19; pl. 6, n^o 26, p. 40-41) 2 fonds (R/M); 1 fusaïole en POL (R/M) (pl. 6, n^o 39, p. 41); 1 fgt. de clou et 7 fgt. en fer; 1 fgt. en bronze.

Interprétation

Dépôts naturels.

Phase IV

U.S. 3, 70, 70a, 70b, 72, 77, 105

Les colluvions (4) sont couvertes, dans la zone N de la fouille par un dépôt (3) de limon sableux noirâtre assez pur, compact qui, comme pour les couches postérieures, a été enlevé par la pelle mécanique. Ce dépôt est dû au débordement d'un cours d'eau ; il est marqué par la présence d'une série de sédiments torrentiels (70b, 72, 77), visibles dans les coupes 1 et 2, et recouverts par un limon sableux brun (70) avec nombreuses pierres et lentilles de sédiment plus fin (70a). Cette couche est visible dans les coupes 1, 2 et 7. Dans cette dernière (m² O/5-6), on voit également une fosse (105), longue d'environ 1 m et profonde d'environ 0,40 m, remplie par un limon sableux brun. Cette structure dont la fonction reste à préciser, coupe des colluvions (4).

Interprétation

Un probable débordement (3) de rivière et une série de phénomènes torrentiels (70b,

72, 77) séparent la couche **(4)** -qui scelle l'abandon des bâtiment **I, II** et **III-** des colluvions **(70, 70a)**. Dans la zone méridionale du site (coupe 7) on note la présence d'une fosse **(105)**, dont la fonction reste encore à déterminer.

Phase V

U.S. 1, 2, 101, 102, 103

Le long de la coupe 7, dans le m² P/8, les colluvions **(70)** sont coupées par la construction d'un mur **(101)**, conservé sur une hauteur d'environ 0,30 m et sur une largeur d'environ 0,25 m. Cette structure est ensuite recouverte d'un limon sablonneux noisette clair **(102)**. Cette couche, dans le m² O/6, est tronquée par le creusement d'une grande fosse **(103)** longue de 1,60 m et profonde de 1,10 m, partiellement vi-

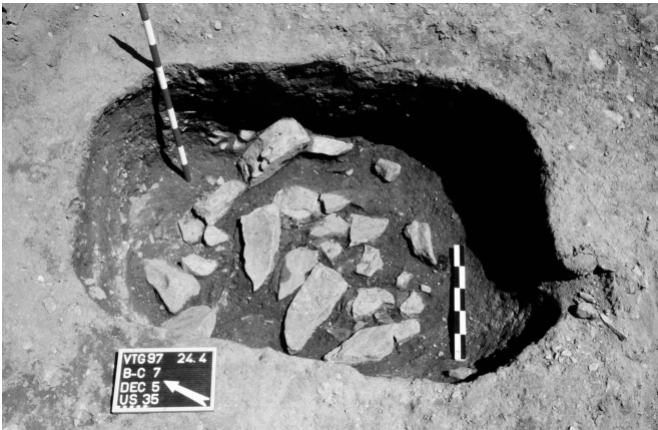
sible dans les limites de la fouille ; son remplissage comprend des pierres (5-90 cm de diam.) prises dans une matrice sablonneuse grisâtre. Elle recoupe la fosse **(105)** et est recouverte par des colluvions **(2)**, assez semblables à la couche **(70)**. Toute la surface du site est par la suite scellée par un épais limon grisâtre de dépôt de bisse **(1)** et finalement par l'humus.

Interprétation

Il est difficile de préciser la fonction du mur **(101)** ou de la fosse **(103)** ; ils témoignent probablement d'activités agricoles (mur de terrasse ?), qui précèdent dans le temps l'aménagement de bisses (évolution dans le secteur des champs vers des prés de fauche).



1



2

1. Vue générale du chantier en cours de dégagement
2. Fosse (35) située dans l'emprise du Bâtiment III (période romaine)
3. Foyer plat à sole aménagée (110)
(Âge du Bronze)

3



Examen préliminaire du mobilier protohistorique

Mireille David-Elbiali

U.S. 111 : Bronze récent?

Le haut d'un pot à col évasé en entonnoir et lèvre aplatie ne porte pas de décor [C7-547/3]. Un fragment d'écuelle en calotte est orné d'impressions digitales sur la tranche de la lèvre et d'une ligne d'impressions digitales sous le bord [C7-547/1 (pl. 3, n° 2 p. 34)]. Un pot à col évasé non segmenté est décoré sur l'arête externe de la lèvre et sur le haut de l'épaule d'impressions verticales à l'outil [C7-548 (pl. 3, n° 3, p. 34)]. Il s'agit d'un motif profond et irrégulier réalisé peut-être à l'aide de l'extrémité d'un couteau en métal. Un dernier fragment correspond apparemment à un petit col ou rebord cylindrique sur un corps probablement biconique [C7-547/2 (pl. 3, n° 4, p. 34)]. L'épaule est ornée d'une ligne d'impressions obliques à l'outil.

La position du décor sur le haut de l'épaule correspond à un style connu au Bronze moyen et au Bronze récent. Le fragment d'écuelle ne contredit pas cette attribution. Le rebord cylindrique segmenté, si son orientation est bien correcte, et les décors à l'outil sont moins caractéristiques de ces phases. Il faudra donc attendre la découverte d'autres vestiges pour confirmer l'ancienneté de ce niveau.

U.S. 106 [collage avec U.S. 9] : HaA2/B1

Un anneau en bronze ouvert, de section irrégulière, très bien conservé [D7-558], et deux fragments d'anneau en bronze corrodé [D-F/5-8 – 554] et [B5-430] ont été mis au jour dans ce niveau, ainsi que trois autres fragments d'objets.

Le premier est un tronçon de tige de bronze mince, à courbure asymétrique [E7-528 (pl. 4, n° 1, p. 35)]. De fausses torsades

décorent une extrémité, elles sont prolongées par une partie lisse. Au-delà, la corrosion ne permet pas d'observer si le décor reprend ou non. La section est environ semi-circulaire. Il est très difficile de reconnaître à quel objet ce fragment appartenait. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Il pourrait éventuellement s'agir d'une tige d'épingle courbe, d'un tronçon de bracelet, voire plutôt d'un arc de fibule. La minceur du fragment exclut un torque torsadé, tel qu'on en trouve en Valais au Bronze final. Le second fragment d'objet se présente comme deux pastilles ovales, reliées par une tige, et qui se prolongent latéralement par un petit bec [D-F/5-8 – 555, (pl. 4, n° 2, p. 35)]. D'un côté la pièce est entière, alors que de l'autre, le bec est un peu abîmé. La pièce pourrait se prolonger au-delà de la zone abîmée, par une tige, mais cette partie pourrait aussi être symétrique à l'autre, soit un bec. Le relief n'est présent que sur une face, l'autre étant plane et terne, ce qui suggère qu'il s'agit d'une applique. Des traces d'un brun rouge soutenu, en plusieurs endroits, font penser à de la rouille, donc à du fer. Elles semblent recouvertes par une couche de bronze. Je n'ai trouvé aucun élément de comparaison pour cet objet, qui pourrait être plus tardif ou correspondre à une pièce très rare. Le dernier est un élément en tôle recourbée [C4-426], qui pourrait être une agrafe.

C'est aussi le niveau qui a livré la plus grande quantité de céramique. La forme identifiée la plus courante est le pot en pâte grossière à col évasé, avec près d'une trentaine de vestiges d'encolures, dont certains possèdent une lèvre décorée [C6-451 (pl. 1, n° 10, p. 32), etc.]. La jonction col/épaule est parfois ornée d'impressions digitales [A41-429]. La dizaine d'écuelles présente systématiquement des lèvres profilées : segmentée [B7-431 (pl. 1, n° 1, p. 32)], à cannelure ou à rainure interne

[D5-551 (pl. 1, n° 3, p. 32), D5-552, D7-560] et exceptionnellement décorée d'un zigzag [D7-560x8 + D8-531 (pl. 1, n° 2, p. 32)]. Le corps de plusieurs pièces est aménagé avec des degrés internes [D5-551 (pl. 1, n° 3, p. 32), D7-560x8 + D8-531 (pl. 1, n° 2, p. 32)]. Un fragment présente un long col cylindrique avec une lèvre éversée à cannelure interne [C8-439 (pl. 1, n° 4, p. 32)]. Les fonds évasés ou à raccord direct sont toujours plats. Un petit rebord évasé et segmenté, en pâte fine soigneusement polie, présente une légère cannelure sous l'arête externe de la lèvre [A47-423]. Ce dernier fragment en particulier semble pouvoir être attribué au Bronze final.

Un décor fréquent, sur plus d'une demi-douzaine de fragments, est constitué de petites cupules estampées en ligne horizontale [C5-436/1 (pl. 1, n° 7, p. 32)] et aussi probablement en arc de cercle [C5-436/2 (pl. 1, n° 8, p. 32)]. Leur position exacte n'est connue que sur un tesson, à la jonction col/épaule [C7-538], alors que les autres sont probablement situées sur le corps, sans plus de précision. Des impressions digitales et à l'outil sont également répertoriées sur environ une demi-douzaine de fragments [B7-464 (pl. 1, n° 9, p. 32); C6-451 (pl. 1, n° 10, p. 32)]. Des cannelures horizontales larges et étroites sont aussi présentes [B7-464 (pl. 1, n° 9, p. 32); B6-432 (pl. 1, n° 5, p. 32)]. Sur le dernier fragment, un motif vertical semble correspondre à de fines cannelures peignées. Un autre petit tesson est également peigné [D5-552]. Un fragment de corps est recouvert d'une sorte de motif végétal couvrant réalisé à l'aide d'une roulette [C7-438 (pl. 1, n° 6, p. 32)]; un petit tesson découvert dans l'U.S. 9 appartient probablement au même vase [B6-371]. Un seul cordon isolé, orné d'impressions digitales, a été mis au jour [B7-431].

Ces différents éléments fournissent quelques critères chronologiques. La première écuelle à segmentation interne (pl. 1, n° 1, p. 32) correspond au style HaA2. Des

comparaisons peuvent être signalées, au milieu du XIe s., à Greifensee ZH-Böschen (1047-46 av. J.-C.), dans un contexte HaA2/B1, et à Hagnau-Burg A (Constance) (1061-1048 av. J.-C.)¹. Une écuelle à degrés, au rebord décoré d'un zigzag, comme notre deuxième exemplaire (pl. 1, n° 2, p. 32), provient de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie), d'un niveau HaA2/B1, daté entre 1071 et 1038 av. J.-C.². Ces pièces semblent plutôt caractéristiques des premières phases du Bronze final³. Le col cylindrique (pl. 1, n° 4, p. 32) pourrait correspondre à l'encolure d'un gobelet à épaulement, voire plutôt d'un petit vase à col, comme on a découvert à Greifensee-Böschen, Chens-sur-Léman et d'autres palafittes du début du XIe s.⁴. Les cannelures horizontales constituent le décor privilégié de tout le Bronze final. Le fragment de petit vase cannelé (pl. 1, n° 5, p. 32) semble plutôt de tradition ancienne, du HaA, ainsi qu'en témoignent les découvertes de Bavois VD-En Raillon⁵. Les cupules estampées (pl. 1, n° 7-8, p. 32) sont répertoriées sur plusieurs sites Bronze final, comme Vinelz 2 BE, Echandens VD-La Tornallaz, etc.⁶. Les cols évasés en entonnoir deviennent prépondérants dès la dernière phase du Bronze moyen et le restent au Bronze récent et au Bronze final. Par contre, le décor présent sur le haut de l'épaule au Bronze récent migre le plus souvent, au Bronze final, à la jonction col/épaule, sur l'étranglement du pot, comme on peut le constater sur les pièces étudiées. Les indices à notre disposition suggère de placer ce niveau peut-être vers le début du XIe s., voire même avant.

1 Eberschweiler et alii 1987, pl.1,5.6.8.13.etc. ; Rychner et alii 1995, fig. 8,2-3.

2 Billaud et Marguet 1992, fig. 22,4.

3 Matter 1992, 307; Plumettaz et alii 1992, 46; Rychner 1979, 88.

4 Eberschweiler et alii 1987, pl. 3,15 ; 7,23 ; Billaud et Marguet 1992, fig. 22,12-13.

5 Vital et Voruz 1984, fig. 66,1553.1628.1654 ; 68,1230.

6 Gross 1986, pl.59,18; 60,28; 61,5; Plumettaz et alii 1992, 14,22; 34,2(?).

La céramique trouve de bonnes comparaisons avec celle des sites du Plateau, stations littorales ou terrestres, et peut donc être assimilée stylistiquement à celle de la culture Rhin-Suisse-France orientale. La pâte de l'écuelle à degrés décorée d'un zigzag sur le rebord (pl. 1, n° 2, p. 32) est, par exemple, très proche des récipients du Plateau. La plus grande partie des vestiges, surtout les vases grossiers, semble toutefois réalisée dans une terre locale, dégraissée avec des roches micacées et du talcschiste. Ce premier examen n'a pas mis en évidence d'éléments d'influence italienne.

U.S. 9 [collages avec U.S. 106 et U.S. 57] : HaA2/B1?

Le mobilier est abondant, il regroupe des tessons de panse, des fonds plats et quelques éléments typologiques. La forme identifiable la plus courante est le col évasé en entonnoir de pots en céramique grossière. Sur plusieurs fragments, la lèvre est décorée de coups d'ongle sur l'arête externe [C6-386; D7-420; E8-406; E8-408+E8-409+D7-418?; E9-492; F9-536], et dans un seul cas, d'impressions digitales obliques sur la tranche [B6-370 (pl. 3, n° 1, p. 34)]. La lèvre aplatie peut aussi être lisse [C8-556; D8-400+D8-401]. Une ligne d'impressions digitales garnit la jonction du col et de l'épaule de trois vases [B6-370 (pl. 3, n° 1, p. 34); B6-371; D8-399]. Sur un autre récipient, cette même zone est ornée d'une ligne de petites cupules estampées, probablement à l'aide de la tête d'une épingle, dont l'empreinte en rosette laisse deviner la morphologie [E8-412+E9-492]. Trois fragments de ce vase ont été identifiés, l'un d'eux provenant de l'U.S. 57 [E8-339]. Un autre élément de panse présente un décor très proche, il ne semble toutefois pas appartenir au même récipient [C7-388]. La partie supérieure d'un pot à épaule rentrante et rebord cylindrique, en pâte moyenne, est décorée d'une ligne de cupules estampées à la jonc-

tion du rebord et de l'épaule [D8-395 (pl. 2, n° 4, p. 33)].

Une écuelle grossière possède un profil en calotte [D8-396]. Deux écuelles en céramique moyenne à fine présentent une lèvre à biseau interne [C5-378; E8-412 (pl. 2, n° 2, p. 33)]. Un autre fragment de lèvre, difficilement attribuable à une forme de récipient, est caractérisé par une cannelure interne [C6-382]. Un plat creux en pâte très fine possède un corps bombé et un petit rebord évasé [A6-372 (pl. 2, n° 3, p. 33)]. Deux tessons ont été regroupés, car ils semblent provenir du même récipient [E8-411x2 (pl. 2, n° 1, p. 33)]. L'élément de corps biconique est décoré de deux rainures horizontales tracées au peigne. Quant au rebord évasé, il ne peut guère être orienté différemment. L'association des deux suggère un gobelet à épaulement, cette reconstitution n'est toutefois pas assurée. Un fragment grossier est décoré d'impressions obliques à l'outil [C8-556], alors qu'un petit tesson brun montre deux faisceaux obliques d'incisions irrégulières qui se recoupent [C5-380 (pl. 2, n° 5, p. 33)].

Du point de vue chronologique, les indices qui permettent de classer ce matériel ne sont pas très précis. Un élément est donné par la reconstitution du gobelet à épaulement (pl. 2, n° 1, p. 33), si elle se confirme, éventuellement par des collages ultérieurs. Il s'agit d'un important fossile directeur du Bronze final en Suisse occidentale. Il apparaît vraisemblablement au HaA2 et évolue jusqu'au HaB3. Les formes les plus tardives (HaB3) ont souvent une morphologie arrondie, ce qui ne semble pas le cas de notre exemplaire, qui pourrait éventuellement dater du HaB1/B2. Les rebords à biseau interne des écuelles et un autre rebord à cannelure interne sont caractéristiques du Bronze final. Le plat creux à corps bombé, sans décor (pl. 2, n° 3, p. 33), pourrait correspondre à une forme évoluée (HaB). Les cols évasés en entonnoir sont dominants au Bronze final. La position du décor sur la jonction col/épaule n'apparaît guère avant, mais elle est encore présente au début de l'âge du Fer.

Ce complexe pourrait être légèrement plus tardif que l'U.S. 106.

Du point de vue culturel, il convient de remarquer la présence de vestiges en pâte très fine, qui pourraient ne pas être locaux, à côté des tessons en pâte micacée ou dégraissée avec du talcschiste, qui doivent être considérés comme fabriqués sur place. Cette dernière qualité de pâte se retrouve à Zenneggen VS-Kasteltschuggen, sur le versant opposé de la vallée. L'ensemble du répertoire céramique évoque le Plateau suisse. En première analyse, aucun élément sud-alpin ne s'affirme.

U.S. 57 [collages avec U.S. 9] : début de l'âge du Fer?

Un petit morceau de bronze très corrodé [A5-364], provenant peut-être d'un anneau, a été découvert dans ce niveau. Un fragment décoré de cupules estampées [E8-339] appartient au même vase que deux autres tessons découverts dans l'U.S. 9. D'autres vestiges [B8-346 + C13-150x2 + C13-151x3 + C12-306], ornés d'une ligne d'impressions quadrangulaires inhabituelles.

Il convient de mentionner encore dans ce niveau, quatre cols évasés. Deux sont sans décor [B5-187; B6-202+B7-358] et le troisième possède une lèvre ornée de coups d'ongle sur l'arête externe [E9-493+B8-344?]. Le dernier est décoré d'impressions digitales sur la tranche de la lèvre, le col est convexe et des traces de modelage marquent la jonction du col et de l'épaule, il ne semble pas s'agir d'un décor [C5-193+D5-186]. Un petit rebord simple pourrait appartenir à une écuelle en calotte [C7-205]. Un fragment décoré de coups d'ongle sur l'extérieur de la lèvre évoque, sans certitude, un rebord rentrant [D6-198]. Un gros tesson présente une ligne d'impression obliques à l'outil légèrement au-dessous de la jonction col/épaule [B8-344].

Les lèvres simples, décorées ou non, l'éventuel rebord rentrant suggèrent que ces

éléments puissent déjà dater du début de l'âge du Fer, mais les indices sont trop ténus pour qu'on puisse l'affirmer.

U.S. 62

Rien à signaler.

U.S. 63

Rien à signaler.

U.S. 64

Parmi les quelques vestiges qui proviennent de ce niveau, il y a un fragment de corps biconique [F9-484], un fond plat à raccord direct [F9-486], un rebord ou un col légèrement évasé à lèvre aplatie [C11-495], un rebord ou un col cylindrique, aussi à lèvre aplatie [F9-483] et un fragment médian d'anse en ruban, modelée en pâte grossière dégraissée avec du talcschiste [K3-288r]. Ces éléments ne fournissent pas d'indices chronologiques probants.

U.S. 65

Rien à signaler.

U.S. 68

Rien à signaler.

Conclusion

L'examen du mobilier céramique confirme par la typologie plusieurs phases d'occupation. Un premier niveau pourrait remonter déjà au Bronze récent (U.S. 111). Il convient de rappeler que deux autres gisements, très proches géographiquement, sont plus ou moins contemporains (fin du Bronze moyen et Bronze récent) et ont révélé de fortes influences culturelles du

sud des Alpes. Il s'agit du refuge fortifié d'altitude de Zeneggen-Kasteltschugen, situé sur le versant opposé de la même vallée, et de la grotte In-Albon, dans la vallée du Rhône près de Viège.

Les deux unités stratigraphiques qui ont livré le plus de mobilier (U.S. 9 et 106) semblent devoir être attribuées, respectivement à la première moitié du Bronze final (HaA2/B1), et peut-être à la phase moyenne (HaB1/B2). Le matériel est très proche stylistiquement de la céramique du groupe Rhin-Suisse-France orientale, qui occupe un très vaste territoire au nord des Alpes. En Valais, c'est une période attestée par quelques rares trouvailles, entre autres à Saint-Léonard⁷, mais qui n'a jamais été étudiée en soi. Les connaissances actuelles, très lacunaires, laissent envisager que le Valais, partie orientale comprise, reçoive des influences de plus en plus fortes du Plateau durant le Bronze final. Il convient toutefois d'être vigilants et de ne pas écarter l'éventualité de la découverte d'éléments Protogolasecca, surtout dans le Haut-Valais. La fragmentation du matériel ne facilite cependant pas notre tâche. Si l'ancienneté de l'U.S. 9 se confirme, il constituera un complexe de très grande importance, car il pourrait correspondre à la phase qui précède directement la réinstallation des habitats sur les rives des lacs, phase qui est pratiquement inconnue en Suisse occidentale suite à la réévaluation de la chronologie du Bronze final.

A partir de l'U.S. 57, une simplification des lèvres des récipients et des décors signale une évolution. Les éléments sont toutefois trop parcimonieux pour trancher si on se trouve encore à la fin du Bronze final ou déjà au début du premier âge du Fer pour cet horizon.

La remarquable qualité de conservation de la céramique promet des collages intéressants. Il faut également noter la découverte de plusieurs éléments métalliques, fait rare

dans des habitats. D'autre part, par sa situation en moyenne altitude, où les sites repérés sont encore très rares, par sa localisation dans une vallée latérale du Haut-Valais, zone particulièrement méconnue, très importante dans le cadre du transit alpin, par les périodes découvertes, largement sous-documentées en Valais, l'établissement de Visperterminen constitue un gisement d'importance exceptionnelle.

7 Bocksberger 1964, fig.16.

Bibliographie

BILLAUD (Y.), MARGUET (A.). 1992. Le site Bronze final de Tougues à Chens-sur-Léman (Haute- Savoie) : stratigraphie, datations absolues et typologie. In : Archéologie et environnement des milieux aquatiques : lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et de sa périphérie. Congrès nat. des Soc. savantes, 116, Commission de pré- et protohistoire (Chambéry, 1991). Paris : Eds du Comité des trav. hist. et sci. (C.T.H.S.), 311-348.

BOCKSBERGER (O.-J.). 1964. Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne : Imprimerie centrale. (Thèse).

BORRELLO (M.-A.). 1986. La céramique. Saint-Blaise : Eds du Ruau. (Cortailod-Est ; 2, Archéol. neuchâteloise ; 2).

BORRELLO (M.-A.). 1993. La céramique du Bronze final : zones A et B. Neuchâtel : Mus. cantonal d'archéol. (Hauterive-Champréveyres ; 7, Archéol. neuchâteloise ; 15).

EBERSCHWEILER (B.), RIETHMANN (P.), RUOFF (U.). 1987. Greifensee-Böschen ZH, ein spätbronzezeitliches Dorf : ein Vorbericht. Annu. de la Soc. suisse de préhistoire et d'archéologie, 70, 77-100.

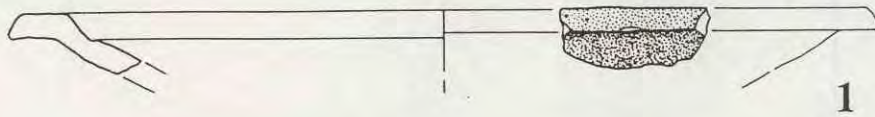
MATTER (A.-M.). 1992. Teil VI : Die spätbronze-

zeitlichen Brandgräber von Regensdorf-Adlikon. In : BAUER (I.), FORT-LINKSFEILER (D.), RUCKSTUHL (B.), HASENFRATZ (A.), HAUSER (C.), NATTER (A.), ed. Bronzezeitliche Landsiedlungen und Gräber. Zürich, Egg : Kantonsarchäologie Gesamtherstellung. (Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien ; 11), 287-336.

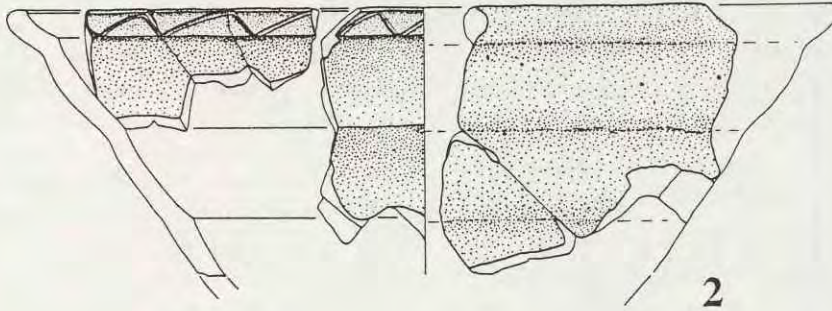
PLUMETTAZ (N.), ROBERT BLISS (D.). 1992. Echandens-Tornallaz (VD, Suisse) : habitats protohistoriques et enceinte médiévale. Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Cahiers d'archéol. romande ; 53).

RYCHNER (V.). 1979. L'âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse) : typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. 2 vol . Lausanne : Bibl. hist. vaudoise. (Cahiers d'archéol. romande ; 15, 16, Auvernier ; 1, 2).

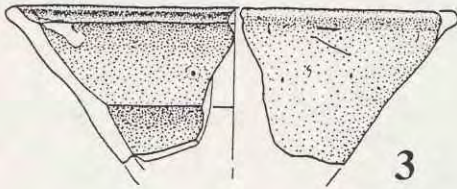
RYCHNER (V.), & BILLAMBOZ (A.), BOCQUET (A.), GASSMANN (P.), GEBUS (L.), KLAG (T.), MARGUET (A.), SCHÖBEL (G.), collab. 1995. Stand und Aufgaben dendrochronologischer Forschung zur Urnenfelderzeit. In : Beiträge zur Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen : Ergebnisse eines Kolloquiums. Bonn : R. Habelt. (Monographien / Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte ; 35), 455-487.



1



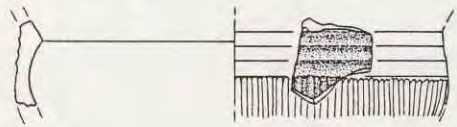
2



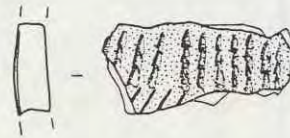
3



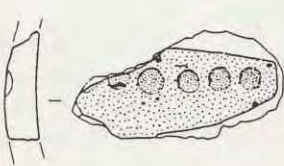
4



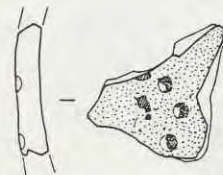
5



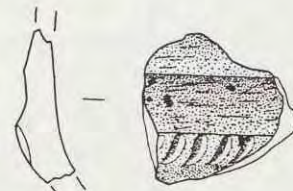
6



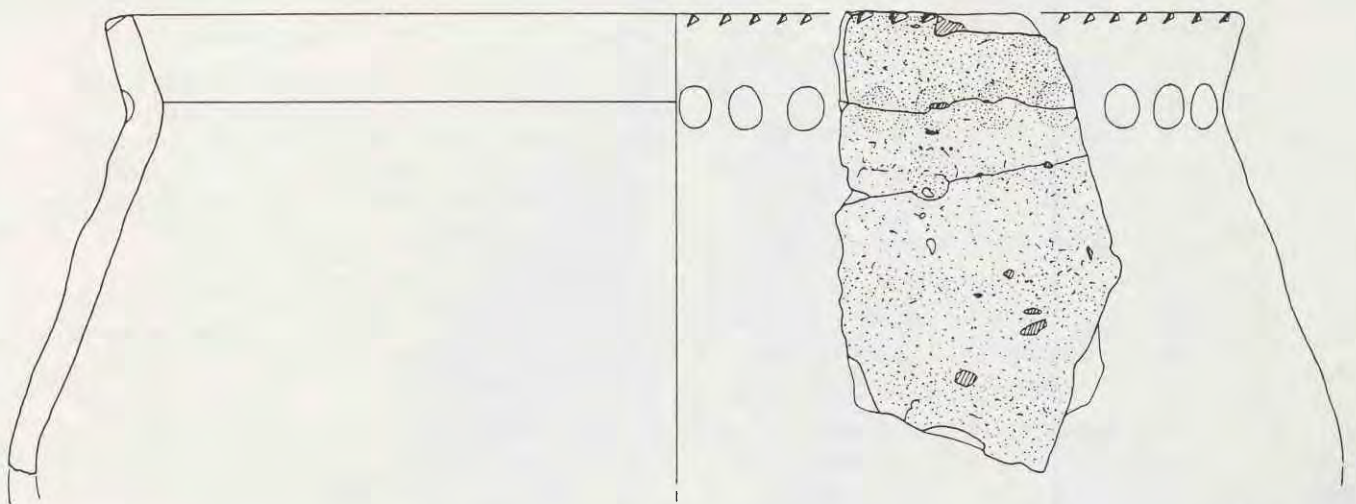
7



8



9



10

Planche 1 : Choix d'éléments typologiques de l'U.S. 106 (E: 1/2)

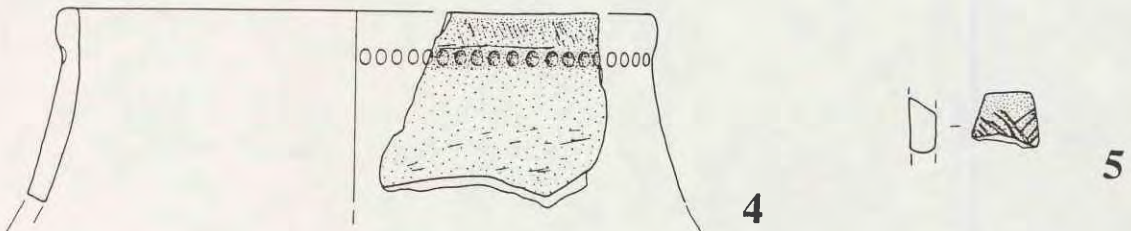
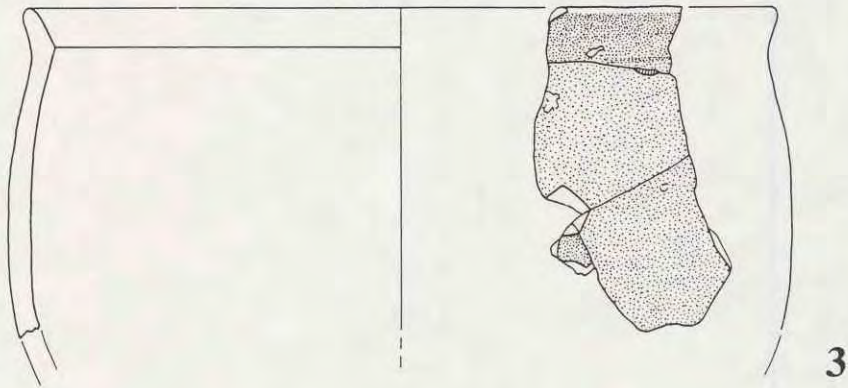
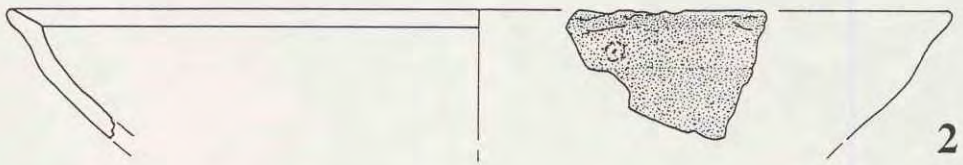
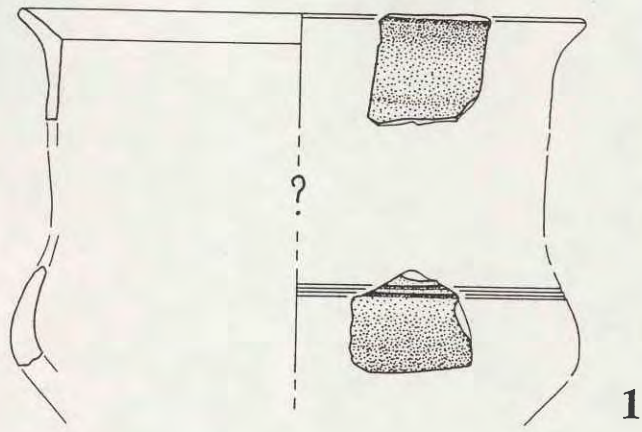


Planche 2 : Choix d'éléments typologiques de l'U.S. 9 (E: 1/2)

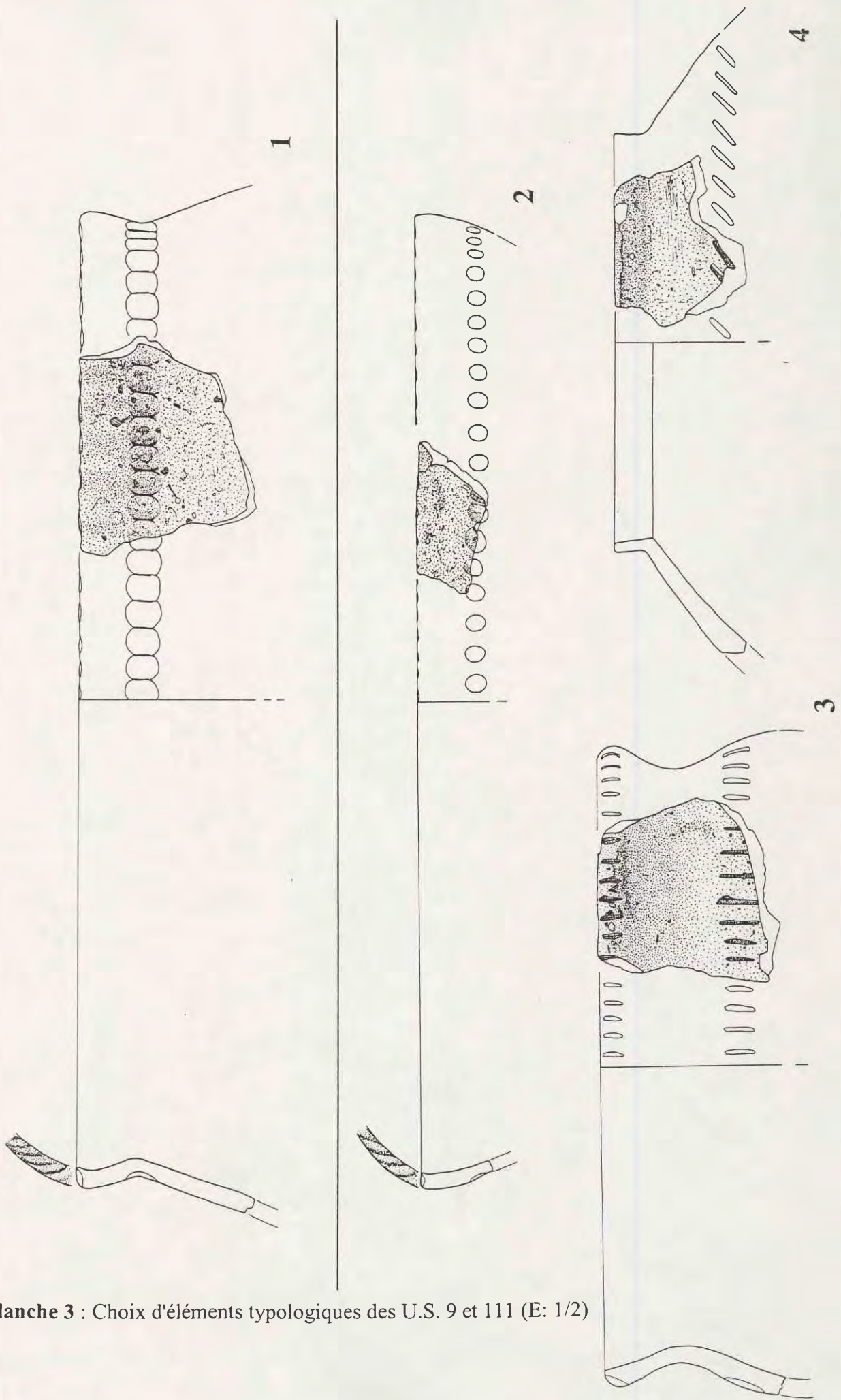
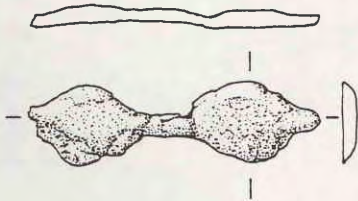


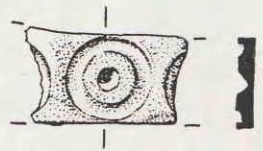
Planche 3 : Choix d'éléments typologiques des U.S. 9 et 111 (E: 1/2)



1 VTG 97 / 528



2 VTG 97 / 555



3 VTG 97 / 134

Planche 4 : Mobilier métallique de la période protohistorique : E:1/1. Dessin : F. Bühler

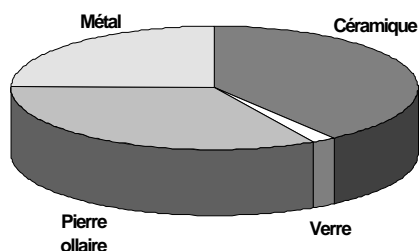
Examen préliminaire du mobilier d'époque historique

Bureau TERA, Olivier Paccolat

Le mobilier d'époque historique de la fouille d'Oberstalden 1997 (maison Studer) compte 299 pièces (N): 120 tessons de céramique (40%), 100 fragments de pierre ollaire (33%), 74 objets de métal (25%) et 5 tessons de verre (2%). Pour le métal, seuls les éléments typologiques datant sont intégrés en attendant qu'une étude plus globale soit faite.

Tableau et graphique du nombre de pièces (N)

	N	%N
Céramique	120	40%
Verre	5	2%
Pierre ollaire	100	33%
Métal	74	25%
Total	299	



Catégories

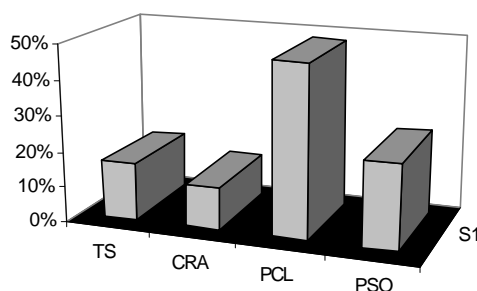
Céramique

Sur les 120 tessons de céramiques, on a pu dénombrer 25 individus (NMI : nombre minimum d'individus)

(Liste des abréviations en p. 4)

Tableau des principales catégories de céramique

	N	NMI	%NMI
TS (TSO,TSL,TSI)	14	4	16%
CRA	9	3	12%
PC (PCL,CRU,MOR)	71	12	48%
PS (PSO,IND)	26	6	24%
Total	120	25	



La céramique fine (TS et CRA) constitue un peu plus du quart des pièces. Parmi l'ensemble, on note la présence de 2 coupes Drag. 37 (TSO) et 3 fonds de coupe en TS et TSI (pl. 5, n° 2, p. 40). Les céramiques à revêtement argileux (CRA) sont représentées par des panses de gobelets, de grandes coupes ou jattes (pl. 5, n° 3 et 4, p. 40), ainsi qu'un fragment de coupe Lamboglia 2/37. Il faut également ajouter à cette catégorie une panse de mortier.

La céramique à usage courant (culinaire) constitue le reste des catégories (72%). Avec près de 50% du NMI et plus du 60% du N, les céramiques à pâte claire sont de loin les mieux représentées. Les fonds ont fourni le nombre pour le NMI, ce qui ne facilite évidemment pas la détermination

des formes. Parmi l'ensemble, on peut tout de même signaler la présence d'un petit pot à épaule marquée (pl. 5, n° 6, p. 40), d'un pot à lèvre déversée (pl. 5, n° 7, p. 40), de bols ou de jattes (pl. 5, n° 8 et 9, p. 40), d'une coupe à rebord déversé horizontalement (pl. 5, n° 10, p. 40), de même que des jattes carénées (pl. 5, n° 11 et 12, p. 40 en PSO), fréquentes dans les ensembles de Waldmatte, Termen ou Imfeld (pl. 5, n° 11, p. 40). Le plat (?) à parois évasées et à collerette triangulaire est de forme peu commune (pl. 5, n° 13, p. 40); sa pâte est proche des céramiques dites indigènes. Dans cette catégorie ont également été regroupées les cruches (un col) et les mortiers (2 mortiers à collerette, pl. 5, n° 5, p. 40).

Le décompte des céramiques à pâte sombre (pâte sombre et indigène) s'est également fait à l'aide des fonds. On a pu illustrer un bord de jatte grossière, un pot ou une coupe à parois évasées à revêtement micacé, une jatte carénée (pl. 5, n° 12, p. 40) et 2 pieds de marmites tripodes, ne formant sans doute qu'un seul et même individu.

Pierre ollaire

La pierre ollaire compte 90 fragments de récipients (N) dont 24 individus (NMI), auxquels s'ajoutent certains artefacts, 6 fusaiöles (pl. 6, n° 4 - 39, p. 41), 1 peson (pl. 6, n° 40, p. 41) et 3 aiguiseurs ou polissoirs. Les récipients en pierre ollaire de Oberstalden sont d'une manière générale remarquablement homogène. Presque toutes les pièces sont soigneusement façonnées au tour, seules 10 font exception (env. 10%). Le registre des formes est relativement monotone. Les pots sont généralement cylindriques, voire (pl. 6, n° 24, 26 ou 27, p. 41), mais n'ont jamais de parois véritablement évasées. Les formes sont hautes à l'exception d'une écuelle (pl. 6, n° 32, p. 41). La plupart des récipients présentent de fines stries de tournage sur la panse. Certaines pièces ont des décors de cannelures ou des cordons externes horizontaux (pl. 6, n° 29

ou 31, p. 41) qui servent plus à embellir l'objet qu'à le porter. Le fond est plus grossièrement débité, mais parfois soigneusement décoré (pl. 6, n° 32, p. 41). Aucune pièce n'est dotée d'oreilles de préhension. On notera la présence de suie soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des récipients, voire les deux. Ces traces marquent l'usage de certaines de ces marmites : cuisson de l'eau ou préparation des aliments.

La pierre ollaire de Oberstalden est caractérisée par une roche relativement tendre, de couleur verte contenant un peu de serpentine. L'homogénéité du matériau utilisé par la fabrication des récipients et la présence de 8 noyaux de tournage (pl. 6, n° 33, p. 41) indiquent vraisemblablement une production locale. La région est d'ailleurs riche en gisement de pierre ollaire de cette qualité.

Verre

Le verre n'est représenté que par 5 fragments dont 3 bords, mais vraisemblablement 2 récipients (pl. 5, n° 1, p. 40). Les morceaux sont trop petits pour permettre une détermination certaine.

Éléments de datation

Le plus ancien tesson du corpus est une panse de gobelet à décor oculé (non illustré), fréquent au sud des Alpes dans les nécropoles de La Tène finale. Cette pièce semble toutefois être un élément isolé dans la mesure où l'essentiel du mobilier est compris dans une fourchette chronologique entre la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et le III^e/IV^e s. apr. J.-C. Une fibule d'Aucissa (époque augustéenne) et les pieds de marmite tripode en céramique indigène constituent sans doute également des éléments "résiduels". Parmi les autres éléments métalliques intéressants pour la datation, 3 monnaies sont datées de la seconde moitié du III

au IVe s. apr. J. -C. (communication orale F. Wiblé) (pl. 7, n^{os} 4, 5 et 6, p. 42)

Nous avons essayé de créer des ensembles cohérents pour chaque bâtiment et nous les avons confronté avec les datations ¹⁴C obtenues à l'intérieur de ceux-ci. Il faut malheureusement avouer que la faible quantité de mobilier typologique constitue un obstacle majeur à la mise en place d'une chronologie fiable par le biais du mobilier. Ce dernier ne peut servir que de "terminus post quem" pour la datation des bâtiments. C'est aussi pour cette raison que nous n'avons pas jugé utile de présenter ce matériel par ensemble, mais plutôt par catégories.

Bâtiment I et bâtiment III

U.S. 5, 10, 18, 31, 34

Les deux dates ¹⁴C effectuées dans ces bâtiments ont donné une fourchette concordante entre 250 et 550 apr. J.-C. (date calibrée, 2 sigma). Le mobilier est dominé par la présence de récipients en pierre ollaire (pl. 5, n^o 14 et pl. 6, n^o 32, p. 40-41). Les éléments typologiques sont : 1 panse de TSL, 1 panse de coupe Drag. 37 (TSO), ainsi que 2 CRA (pl. 5, n^o 3, p. 40) que l'on peut globalement placer à la fin du IIe et le IIIe s. apr. J.-C. Signalons encore la présence d'un bord de coupe en verre, une panse de TSI, 2 tessons de céramique en pâte claire, 3 en pâte sombre, ainsi que 3 fusaïoles (pl. 6, n^{os} 34, 36, 37, p. 41).

Bâtiment II

U.S. 24, 25, 46, 47, 52, 88, 94

La date ¹⁴C effectuée dans le foyer occupant le centre de cette pièce a donné une fourchette chronologique entre 700 et 900 apr. J.-C. (date calibrée, 2 sigma). Le mobilier ne comporte que des pâtes claires (pl. 5, n^o 13, p.40) et de la pierre ollaire (pl. 6, n^o 29, p.41). Le mobilier ne présente pas de caractéristique chronologique particulière, mais

ne peut en aucun cas être attribué à l'époque du haut Moyen Âge. Une des panses avec cannelures se retrouve dans des ensembles de Waldmatte de la fin du Ier s. jusqu'au IIIe s. apr. J.-C. Ces éléments typologiques sont résiduels et ne correspondent donc pas à l'utilisation du four.

Bâtiment IV

U.S. 44, 45,56

Le rare mobilier qui se résume à de la pierre ollaire (pl. 5, n^o 21, p. 40) et 5 panses de pâte claire dont une avec une couverte micacée (pl. 5, n^o 11, p. 40) est résiduel.

La zone Est

U.S. 27, 40, 78, 83, 84, 86, 87 et les niveaux de colluvions postérieurs à l'abandon du bâtiment II : U.S. 4, 4A, 38, 48, 82

Les U.S. de la zone est de la fouille résument les problèmes chronologiques que pose l'ensemble du chantier. Dans l'impossibilité de sérier précisément le mobilier, on constate la présence d'un lot de céramique et de pierre ollaire que l'on peut dater de la fin du Ier s. apr. J.-C. jusqu'à la fin du IIIe, voire IVe s. apr. J.-C. Parmi tous ces éléments, on remarquera la présence toujours aussi importante de pierre ollaire (pl. 5, n^{os} 15, 16, 20, p.40 et pl. 6, n^{os} 23, 24, 30, p. 41), d'une coupe Drag. 37, de TSL, de TSI, de CRA dont une panse de mortier, de pâtes claires (pl. 5, n^{os} 6, 7, 10, p. 40), de pâtes sombres, ainsi que du verre (pl. 5, n^o 1, p. 40). Ce mobilier est toutefois légèrement antérieur, voire contemporain d'une partie du mobilier des bâtiments I et III (date ¹⁴C : IIIe-VIe s. apr. J.-C). Il reflète par conséquent des occupations qui ne sont pas matérialisées "structurellement" dans l'aire de fouille et qui pourraient se situer à proximité immédiate.

Les colluvions supérieures (U.S. 4 et 4a) ont livré en majorité de la pierre ollaire (pl. 5, n° 19, p. 40), un fond de coupelle en TSI

(pl. 5, n° 2, p. 40) et un bord de coupe en CRA, éventuellement de type Lamboglia 2/37 (fin IIe-IVe s. apr. J.-C).

Conclusion

D'une manière générale, on relèvera dans le mobilier de Oberstalden la forte proportion de pierre ollaire (près du tiers de l'ensemble du mobilier d'époque historique). La qualité homogène de la roche et la présence de noyaux de tournage font penser à une production locale. La majeure partie des récipients sont tournés (90%), ce qui tranche par rapport à un site comme Waldmatte, occupé il est vrai plus anciennement (Ier-IIIe s. apr. J.-C.). Le grand nombre de fragments de pierre ollaire et la datation générale tardive de cette production (IIIe-IXe s. apr. J.-C.?) fait désormais de Oberstalden un site de référence pour l'étude de ce matériau. Dans la céramique, on relèvera le nombre élevé des pâtes claires qui ne dépareille toutefois pas pour un ensemble tardif. On notera enfin la présence de vaisselle fine (TS et CRA) et d'objets culinaires caractéristiques de la

culture romaine, par exemple les mortiers. Dans ce mobilier, les amphores, les parois fines, de même que les céramiques peintes ou les plats à engobe interne font défaut pour des raisons chronologiques (début Ier s. apr. J.-C.).

Du point de vue chronologique, malgré certains éléments témoignant d'une occupation durant la première moitié du Ier s. apr. J.-C. (fibule d'Aucissa, marmite tripode), la fourchette chronologique que l'on peut proposer est comprise entre la fin du Ier s. apr. J.-C. et le IIIe/IVe s. apr. J.-C. Il faut souligner l'absence d'éléments céramiques du haut Moyen Âge, alors que les datations ¹⁴C faites dans certains bâtiments montrent une continuité d'occupation jusqu'au IX/Xe s. apr. J.-C. À défaut de céramiques, le seul élément attribuable au haut Moyen Âge reste, faute de typologie, la pierre ollaire.

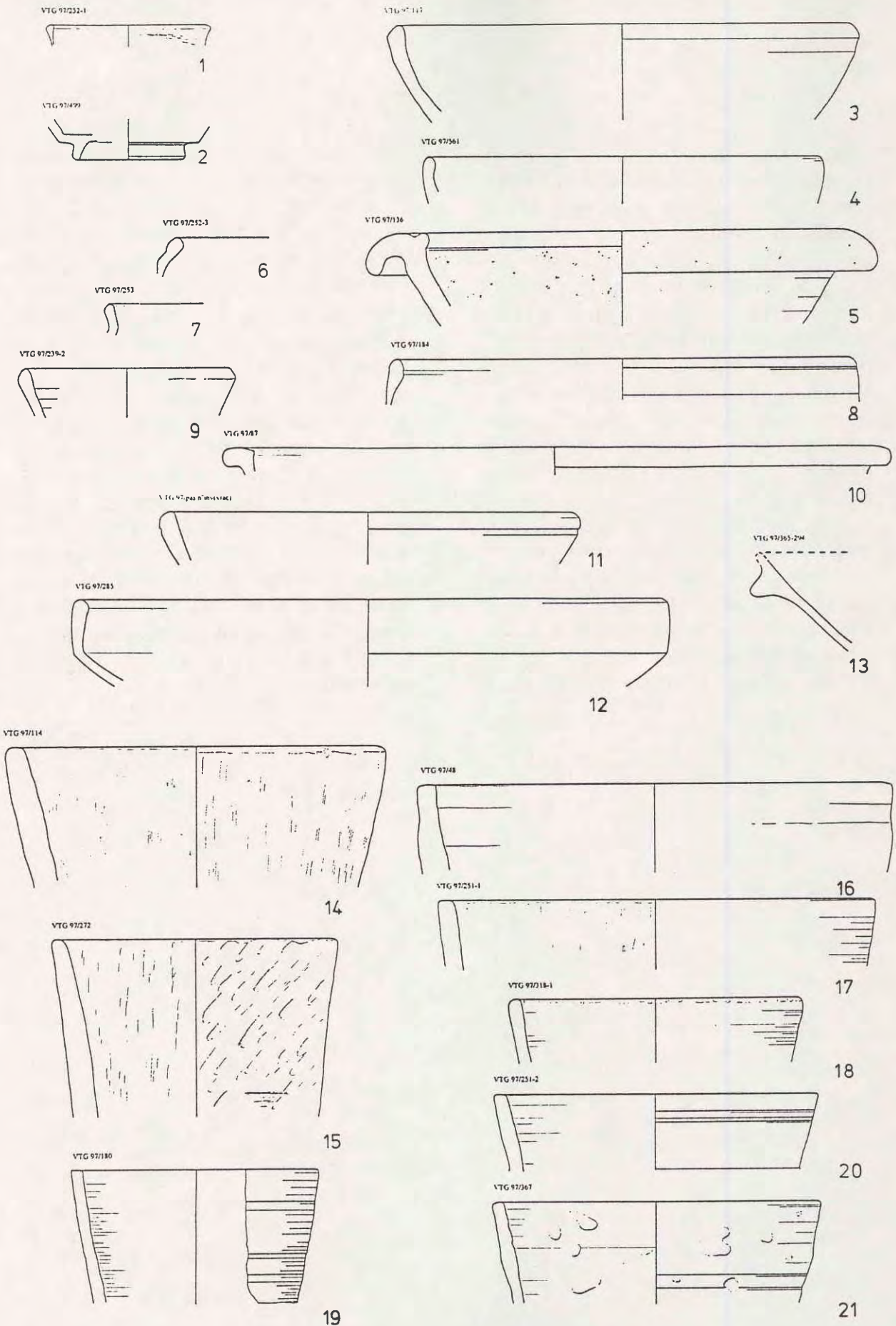


Planche 5 : 1 : verre; 2 : TSI; 3-4 : CRA; 5 : mortier; 6-11 : PCL; 12 : PSO; 13 : IND;
 14-21 : pierre ollaire. E: 1/3. Dessin : C. Doms

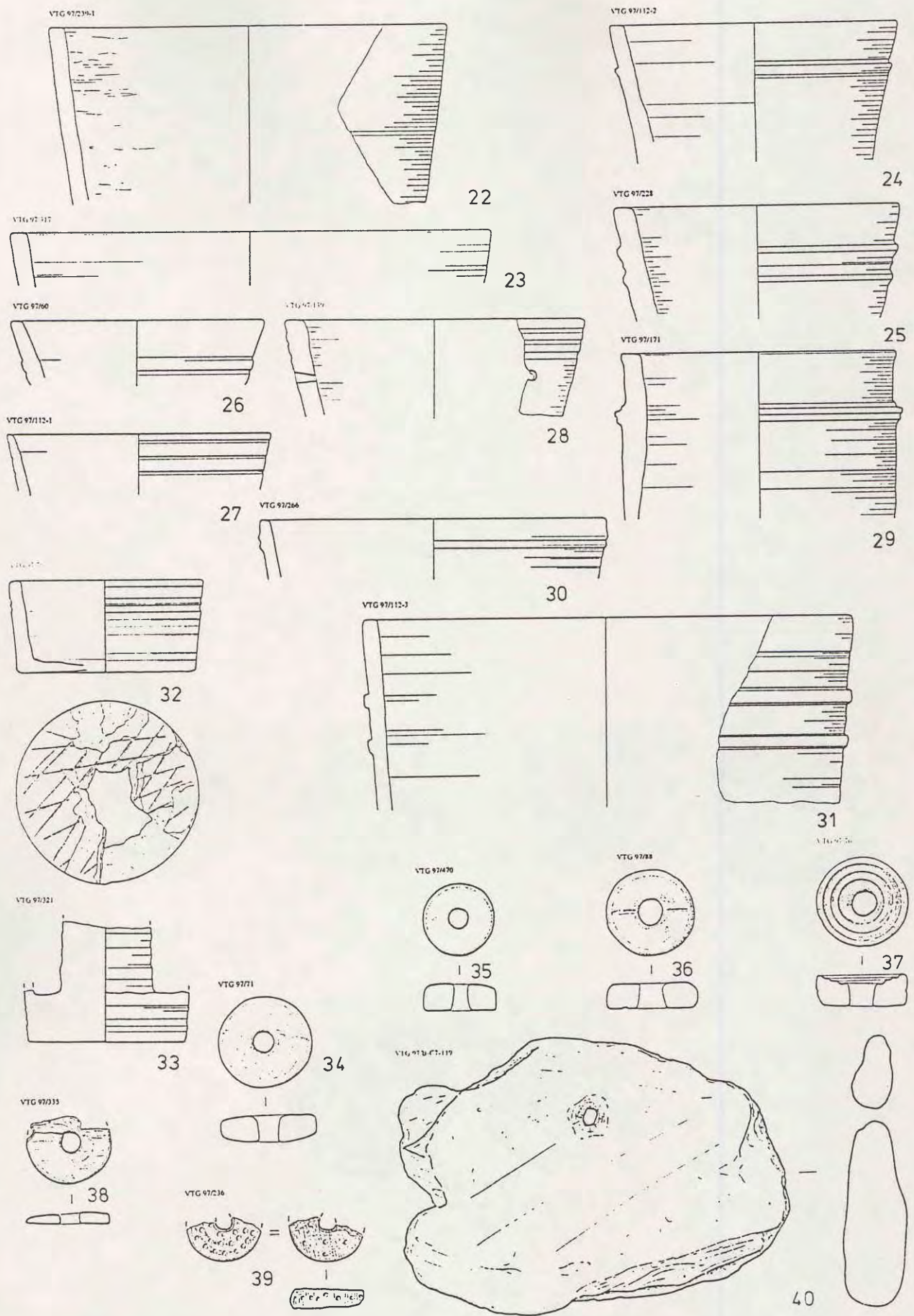
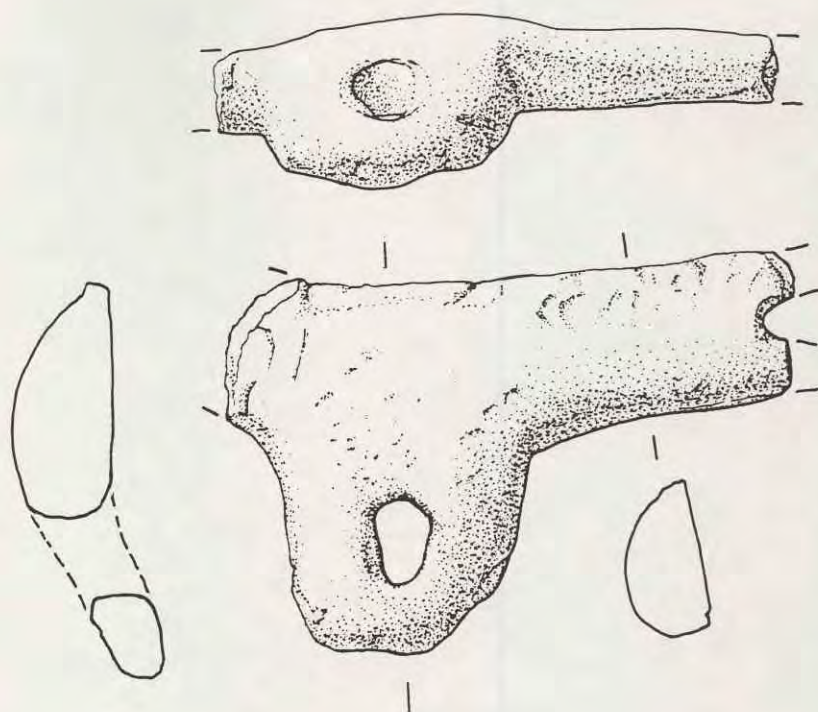
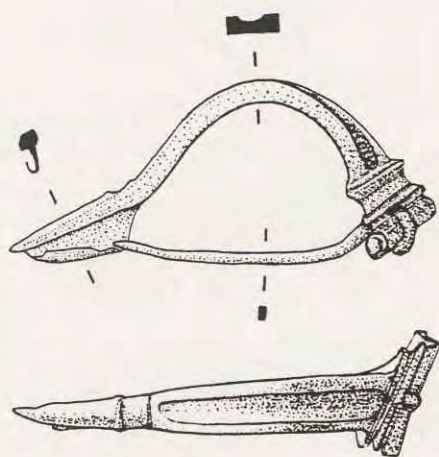


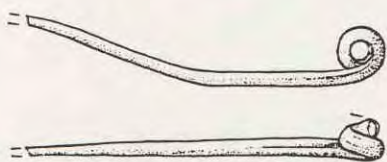
Planche 6 : 22-32 : pierre ollaire; 33 : ébauche de récipient en pierre ollaire (raté);
 34-39 : fusaïoles; 40 : peson. E: 1/3. Dessin : C. Doms

1 VTG 97 / 12

3 VTG 97 / 178



2 VTG 97 / 258



VTG 97 / 011-313



4



VTG 97 / 013-108



5



VTG 97 / 013-11



6

Planche 7 : 1-6 : mobilier métallique et monnaies de la période romaine. E : 1/1. Dessin : F. Bühler
Photos : S. Ramseyer

L'inhumation d'enfant (U.S. 108 et 51)

Véronique Fabre

Méthode de fouille

Après vérification de son contenu, il a été décidé, en collaboration avec les archéologues, de coffrer et de prélever la sépulture en un seul bloc, de manière à pouvoir la fouiller en laboratoire avec toutes les précautions nécessaires.

Les méthodes d'investigations employées ici sont celles de la paléoanthropologie de terrain (dégagement minutieux et situation en x, y et z de tous les vestiges...). Le fait qu'il s'agisse d'une inhumation individuelle sans réduction a permis de simplifier certaines étapes. La position du squelette étant facilement lisible, nous avons procédé à un décapage unique. Le relevé dessin a été remplacé par des photographies zénithales. La numérotation des os a, par conséquent, été reportée sur des tirages photographiques réalisés à l'échelle 1/2. Les restes de faune, les ossements humains disjoints (phalanges, métacarpiens, métatarsiens et clavicule droite) et les gros charbons de bois se trouvant dans la partie supérieure du remplissage de la tombe ont été prélevés au fur et à mesure du décapage. Leur position a été notée sur des clichés polaroids. Les informations relatives à l'architecture et au mode de remplissage de la tombe ont pu être également enregistrées de la même manière.

Ainsi l'analyse de la position relative des vestiges, des connexions, des disjonctions et des déplacements des restes osseux a permis d'identifier les différents phénomènes qui ont affecté la tombe. Les conditions d'inhumation et la position originelle du corps ont aussi pu être définies.

Architecture de la tombe

La fosse oblongue d'environ 80 x 40 cm a été creusée dans des couches de colluvions. Elle était orientée nord-sud, la tête étant placée dans la partie septentrionale. La paroi ouest de la fosse, rectiligne et sub-verticale, était nettement matérialisée par une différence de texture et de couleur entre le sédiment encaissant et le sédiment de remplissage mais aussi par "l'effet de paroi" qui s'est exercé sur l'ilion droit, demeuré de chant, ainsi que sur les deux dernières côtes droites. De gros blocs de pierres non jointifs plantés de chant étaient plaqués contre les parois nord, est et sud. Étaient-ils destinés à réduire l'espace interne de la sépulture ? Servaient-ils à caler la dalle de couverture ou bien encore les planches d'un caisson de bois aujourd'hui disparu ? Aucun élément tangible ne permet de répondre à ces questions. Quoiqu'il en soit, le cadavre a été déposé dans une cavité rectangulaire de 30 à 35 cm de large pour une longueur de 60 cm.

Le fond de la fosse avait un pendage sud-nord de telle sorte que la moitié inférieure du corps était surélevée par rapport au tronc. Nous avons noté la présence de plusieurs blocs de pierre sous le squelette. Un affleurait sous les jambes alors que les autres se trouvaient à environ 2 cm au-dessous du tronc et de la tête. L'un d'eux s'enfonçait sous la paroi est de la sépulture, ce qui indique qu'ils ne correspondent pas à un fond aménagé. Ces blocs appartenant à la couche sous-jacente (U.S. 64) ont pu arrêter les fossoyeurs dans le creusement de la tombe.

La tombe était fermée par une dalle de couverture en pierre (U.S. 51) d'environ 104 x 40 cm.

Le défunt

La sépulture renfermait les restes osseux non brûlés d'un enfant dont l'âge au décès se situe aux alentours de quatre ans⁸. On note une conservation différentielle des ossements selon leur texture mais aussi selon les régions du corps. Les parties osseuses les plus spongieuses telles que les épiphyses des os longs, l'avant-bras gauche, les vertèbres lombaires et une partie du rachis thoracique sont très mal conservées.

Le corps se présente de 3/4 face, en léger décubitus latéral gauche. Le membre supérieur droit est replié, la main posée sur l'épaule gauche, tandis que le membre supérieur gauche est en extension. Les membres inférieurs sont fléchis et forment avec le tronc un angle d'environ 90°. Le crâne apparaît par sa face supérieure, très légèrement latérale gauche, le regard vers le sud. Ses faces postérieure et latérale droite s'appuient contre la paroi de la tombe. Un léger décalage entre l'axe longitudinal de la calotte crânienne et celui de la mandibule indique qu'après la décomposition des contentions articulaires les reliant, le crâne a bougé par rapport à sa position originelle. Il n'a pas été possible d'observer les connexions crâne/atlas et cervicales⁹. Il semble cependant que la tête avait été placée en surélévation, bloquée contre la paroi. Lors de la décomposition des parties molles, elle s'est probablement trouvée en déséquilibre suite à l'affaissement de la partie supérieure du tronc.

8 La diagnose de l'âge au décès a été définie d'après la dentition selon les données d'Ubelaker

(UBELAKER (D. H.), 1984. Human Skeletal Remains. Excavations, analysis, interpretation. Washington: Taraxacum, Manuals on archaeology, 2).

9 Lors du prélèvement la calotte crânienne n'a pu être dissociée des ossements contigus. De plus, les os du cou étaient en trop mauvais état de conservation pour être individualisés.

Le mobilier

Au niveau de l'abdomen, juste au-dessous du gril costal, une zone d'environ 5 cm² portait des traces d'oxyde de fer (en grisé). Leur nature n'a pu être déterminée mais il pourrait s'agir de traces naturelles laissées par une roche en décomposition.

Les conditions d'inhumation

On distingue deux types de remplissage dont un est sans conteste d'origine animale et l'autre probablement naturel. Le sédiment de remplissage du crâne se composait essentiellement de déjections de vers de terre alors que le reste du comblement semblait s'être effectué en plusieurs temps par infiltrations successives. Dans sa partie supérieure - sous la dalle de couverture - la fosse était comblée par un limon brun fin mêlé à des charbons de bois. Dans son tiers sud-ouest et sur la totalité de sa profondeur, on retrouvait également un limon fin, mais plutôt jaune, sous la forme d'un gros bourrelet descendant en biseau jusque sur les os. Il s'agit très probablement d'une coulée de boue. Le reste du sédiment de remplissage était brun foncé, très caillouteux et contenait de nombreuses inclusions de gros charbons de bois. Au niveau des ossements le sédiment était plus graveleux mais contenait toujours de gros charbons et quelques fragments de faune dont la nature n'a pas été précisément déterminée.

Outre ces données sédimentologiques, plusieurs arguments ostéologiques plaident également en faveur d'une décomposition en espace vide :

- disjonction et amplitude de mouvement de la clavicule et de la fibula droites, des phalanges, des métatarsiens, des métacarpiens, des épiphyses non soudées des os longs et enfin, d'une incisive. Mise à part la dent, la majeure partie de ces os, qui sont parmi les plus légers, se situaient stratigraphiquement plusieurs centimètres au-dessus du reste

du squelette. Il est possible que de l'eau se soit infiltrée en assez grosse quantité dans la tombe déplaçant par flottaison les ossements les plus légers et entraînant avec elle le sédiment qui comblera la sépulture.

- croisement et chevauchement de l'avant-bras droit et de la troisième côte gauche. Bien que l'effondrement du radius et de l'ulna se soit ici produit dans l'espace initial du corps, cet enchevêtrement des os me paraît plutôt correspondre à une décomposition en espace vide.

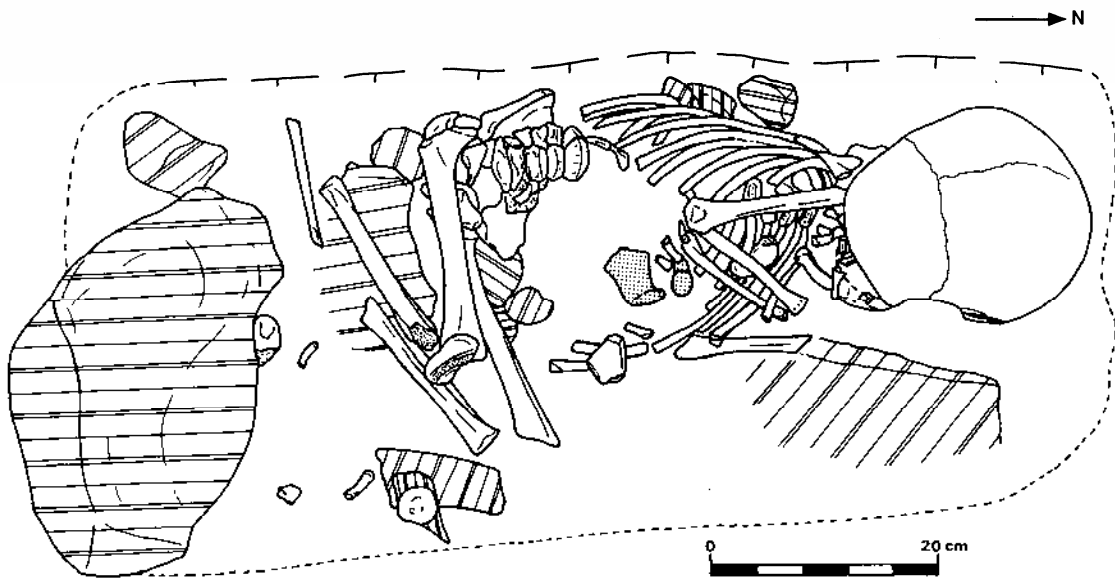


Fig. 11 : Relevé de la tombe d'enfant (U.S. 108). Dessin V. Fabre.

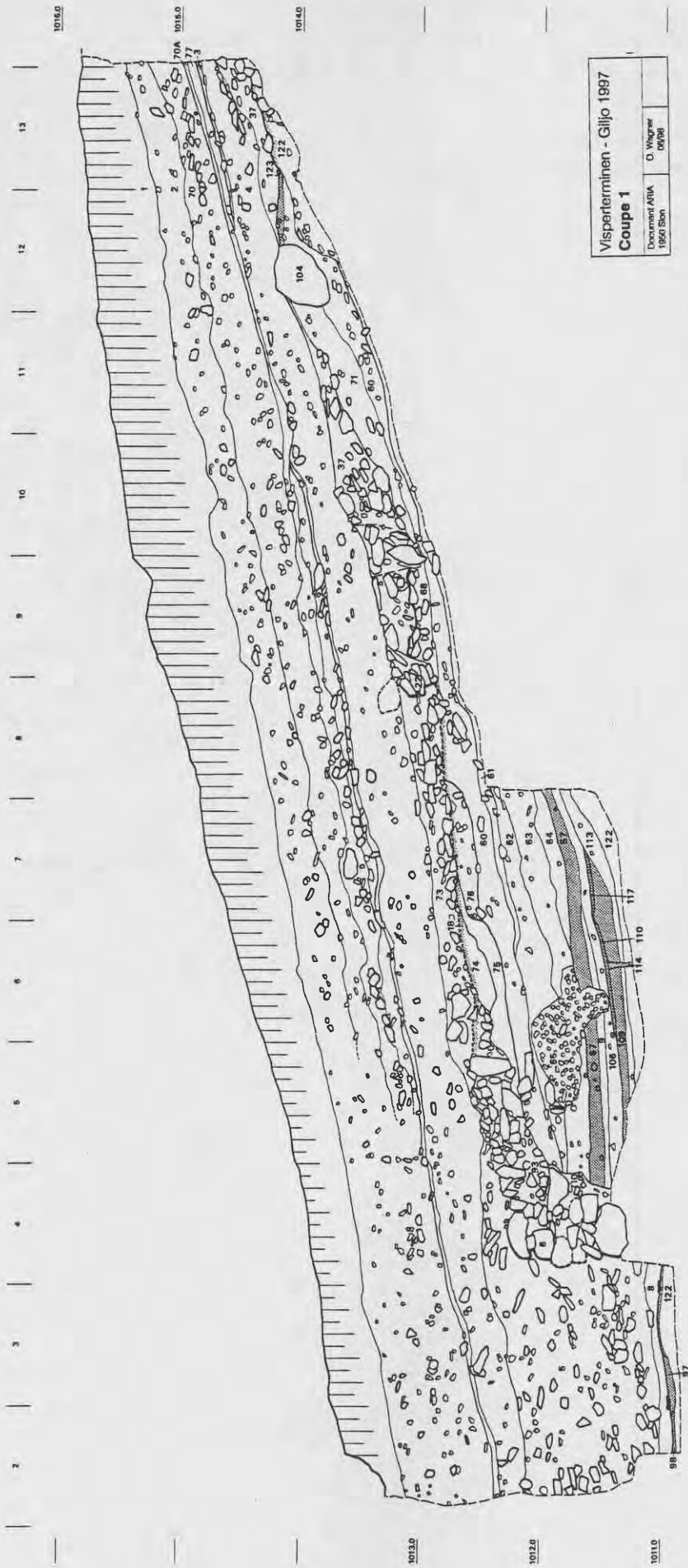
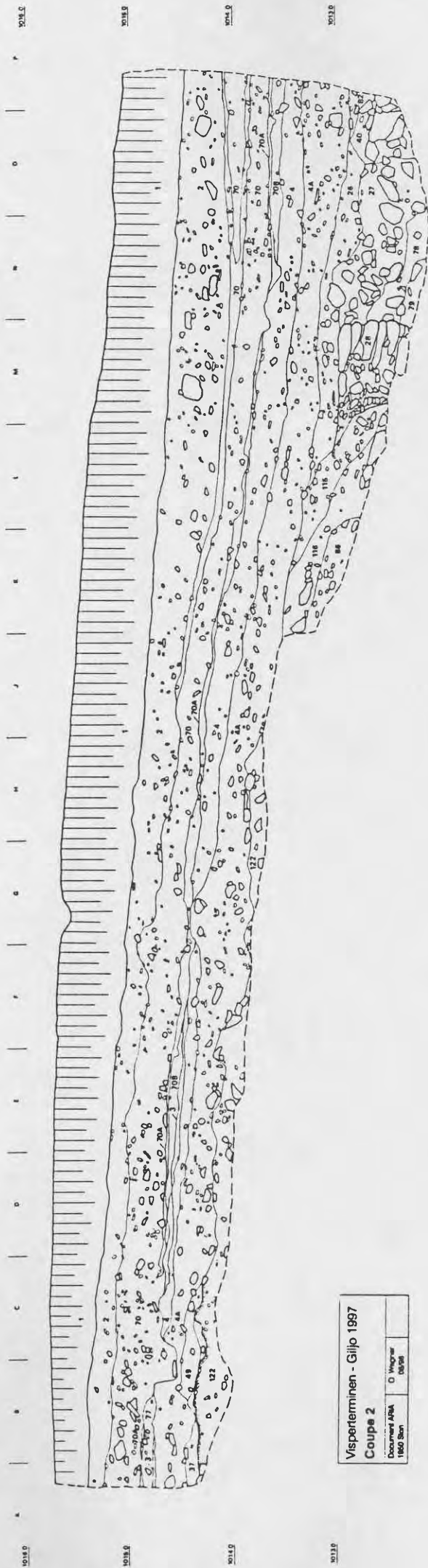
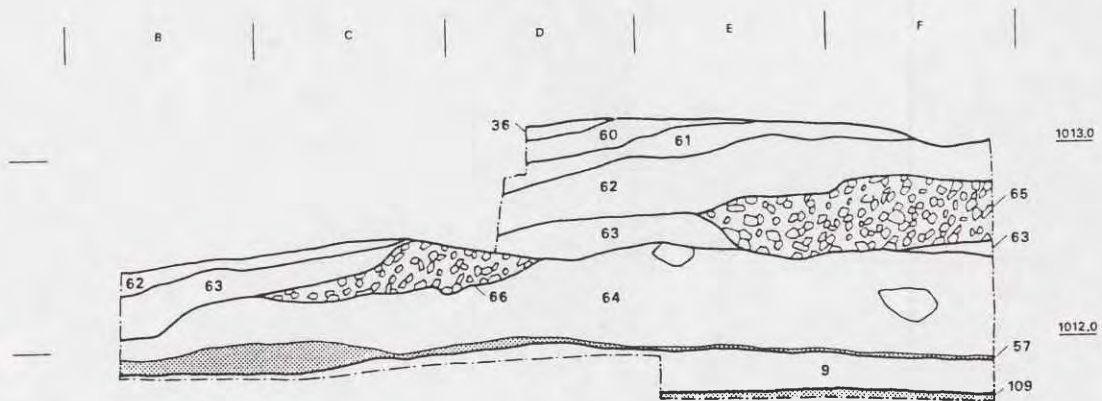


Fig. 12 : Coupe 1

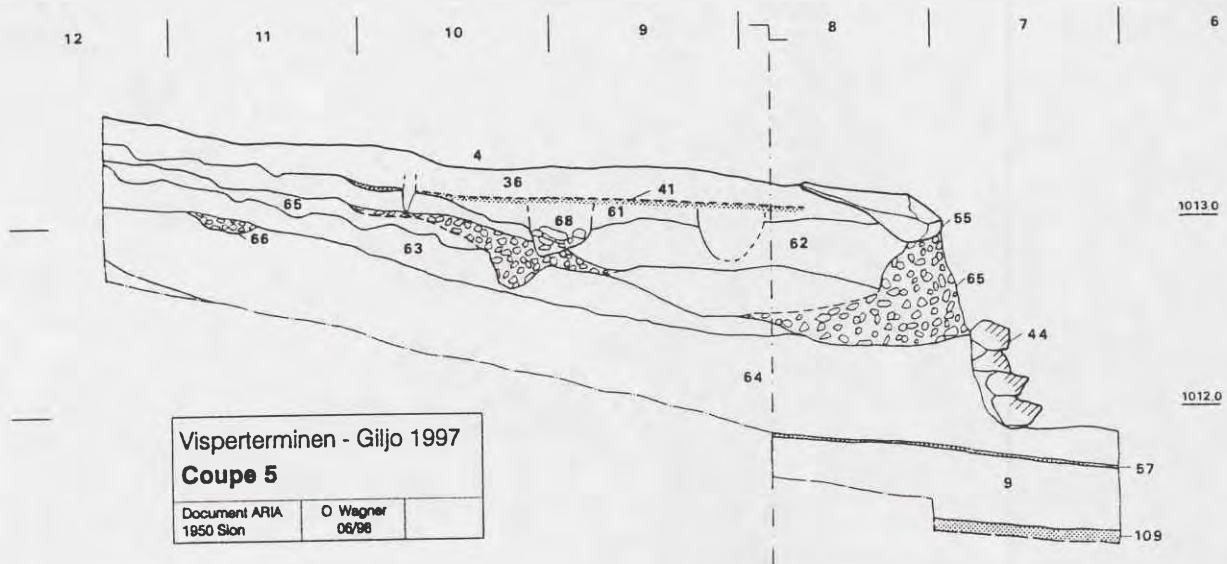
Fig. 13 : Coupe 2



Visperterminen - Giljo 1997
 Coupe 2
 Document ANA
 1950 Bonn
 O. Wagner
 08/08

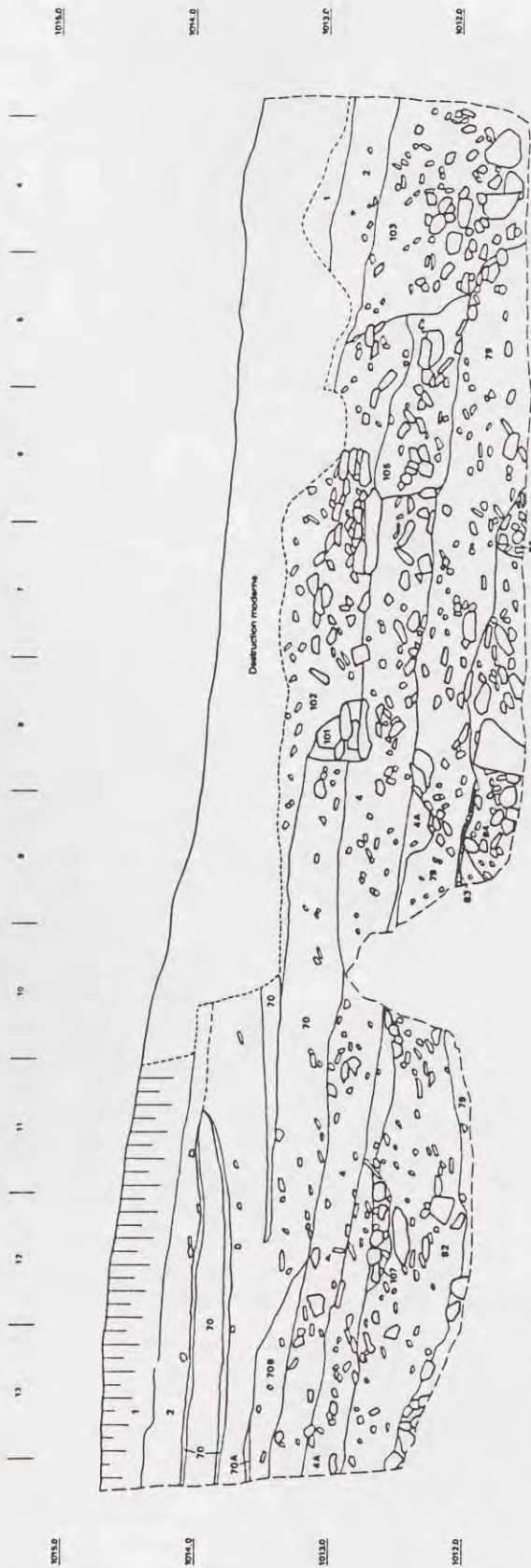


Visperterminen - Giljo 1997
Coupe 4
 Document ARIA 1950 Slon O. Wagner n.a./n.a.



Visperterminen - Giljo 1997
Coupe 5
 Document ARIA 1950 Slon O. Wagner 06/98

Fig. 14 : Coupes 4 et 5



Visperterminen - Giljo 1997
Coupe 7
 Document ARIA
 1950 Ston

O Wagner
D626



Visperterminen - Giljo 1997
Coupe 8
 Document ARIA
 1950 Ston

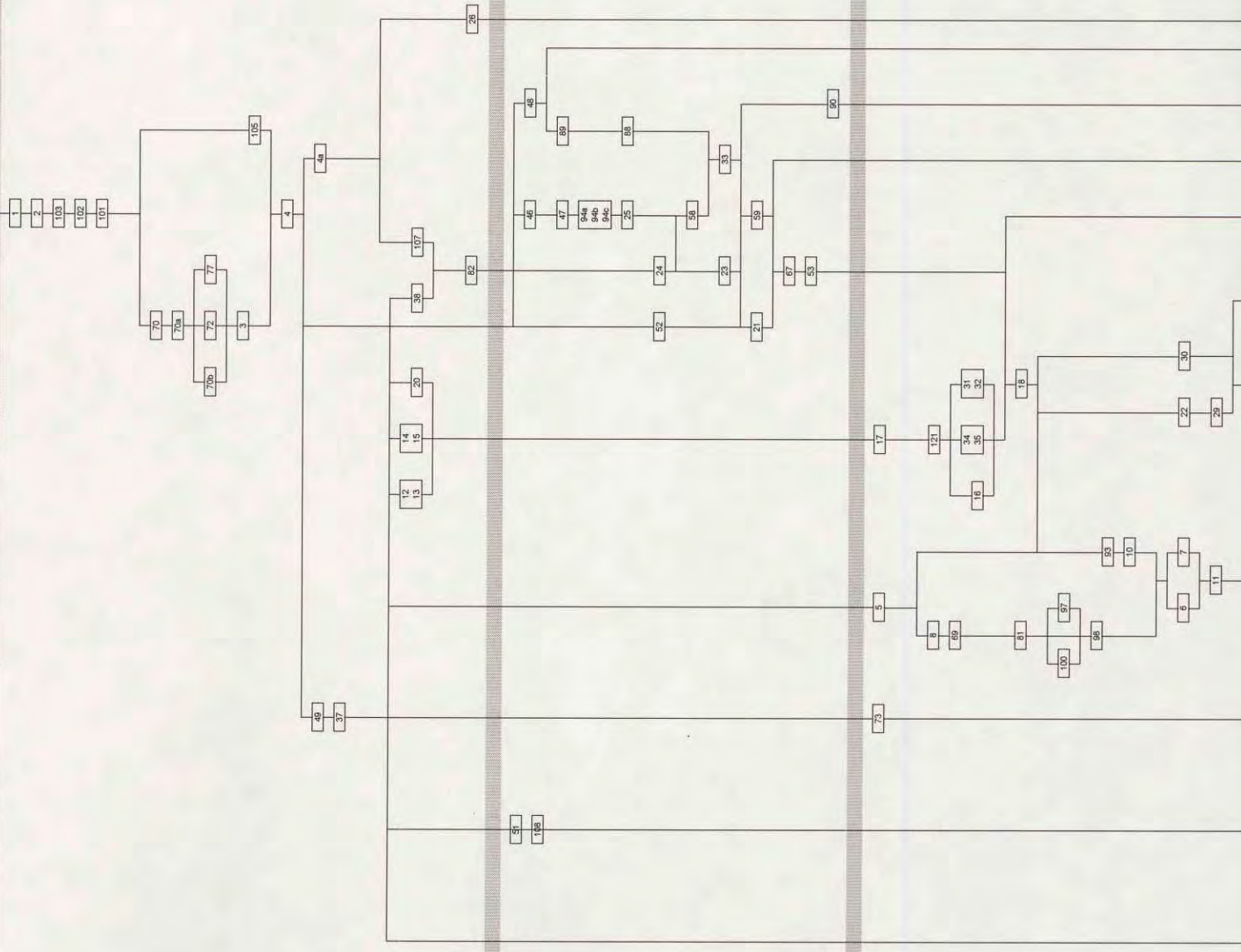
O Wagner
0626

Fig. 15 : Coupes 7 et 8

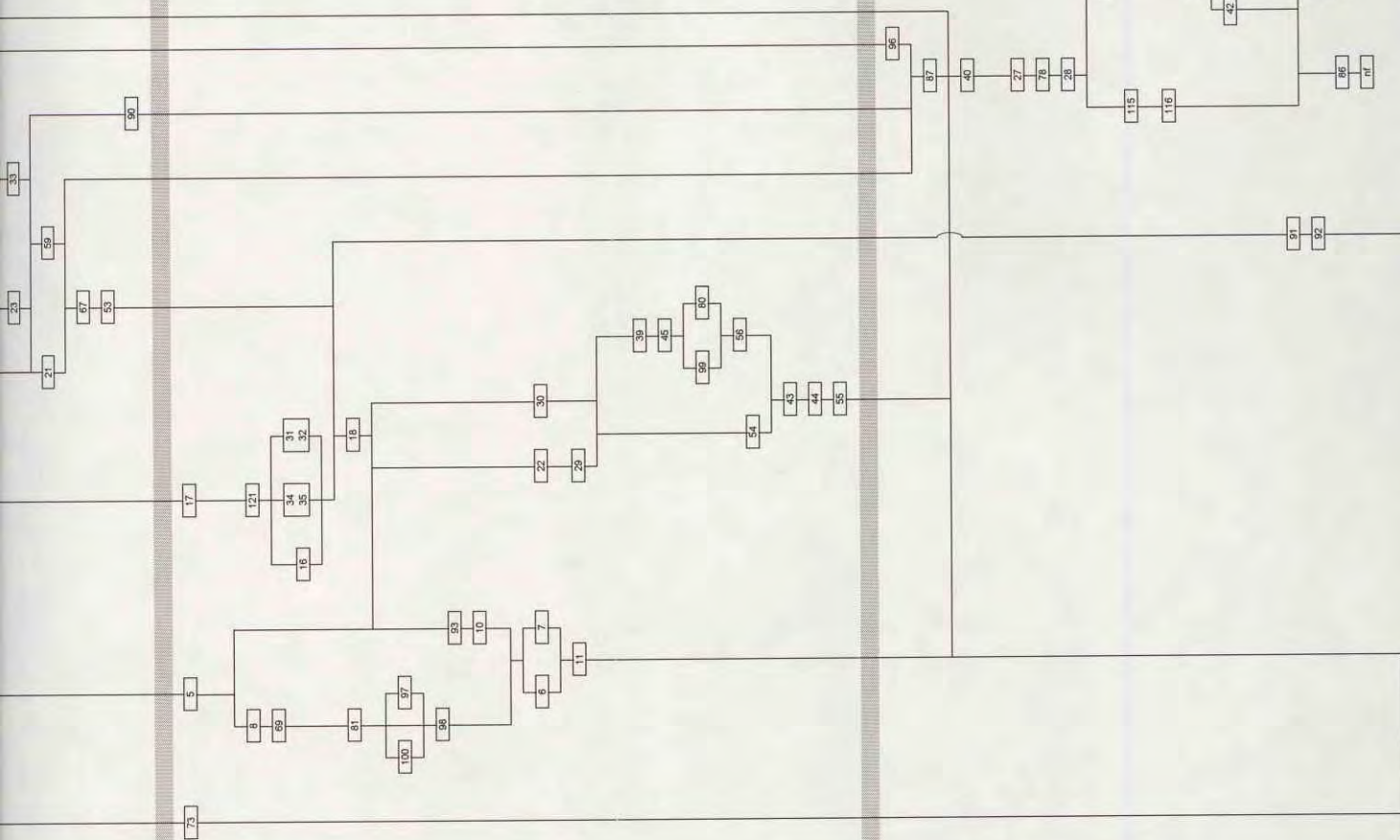
Horizon 6 - post Xe s. apr. J. - C.

Horizon 5 - Ville - Xe s. apr. J. - C.

Horizon 4 - Ve - Vie s. apr. J. - C.

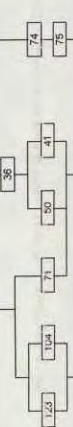


Horizon 4 - 1^{er} s. av. - 1^{er} s. apr. J. - C.

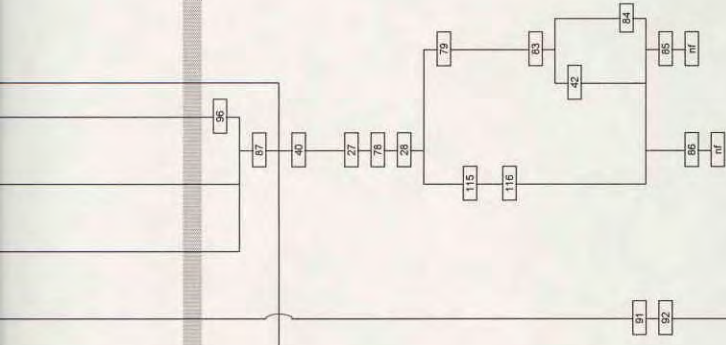


Horizon 3 - 1^{er} s. av. - 1^{er} s. apr. J. - C.

Horizon 2 - Age du Fer

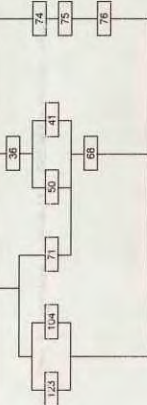


Horizon 3 - leirs. av. - leris. ppt. U. - C.



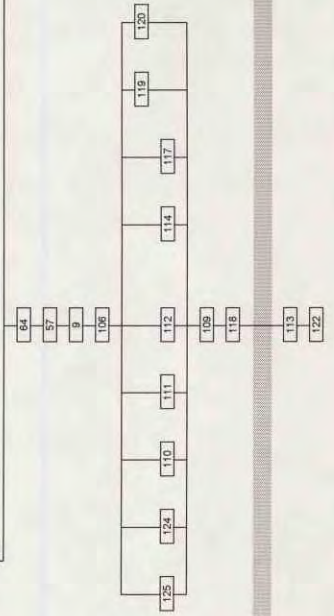
Horizon 2 - Age du Fer

91
92



Horizon 1 - Bronze final - Ha B

80
81
82
85
83
86



Substrat naturel